

Intégré Impliqué Inspiré

Un Cadre pour les programmes d'éducation par les pairs



Prestataire de services dans le monde entier, l'IPPF est également connue pour sa promotion des droits et de la santé sexuels et reproductifs pour tous. Partout dans le monde, notre mouvement d'organisations nationales travaille avec et pour les communautés et les individus.

L'IPPF œuvre pour un monde où les femmes, les hommes et les jeunes, où qu'ils soient, sont seuls maîtres de leur corps et donc, de leur destin. Un monde où tout un chacun est libre de choisir de devenir ou non parent, libre de décider du nombre d'enfants qu'il aura et du moment opportun pour cela, libre de chercher à avoir une vie sexuelle épanouissante sans craindre une grossesse non désirée ou une infection sexuellement transmissible, VIH inclus. Un monde où le genre et la sexualité ne sont plus la source d'inégalités ou de stigmatisations. Nous n'aurons cesse de faire tout notre possible pour protéger ces choix et droits essentiels tant pour les générations actuelles que futures.

Sommaire

Introduction au Cadre	4
1 Le travail de l'IPPF sur l'éducation par les pairs	5
1.1 Le travail de l'IPPF avec les jeunes	5
1.2 L'IPPF – une approche fondée sur les droits	5
1.3 L'IPPF et l'éducation par les pairs	5
1.4 Pourquoi un cadre pour l'éducation par les pairs ?	5
1.5 Comment a-t-il été développé ?	6
2 Comment utiliser ce Cadre	7
3 Cadre de bonne pratique pour un programme IPPF d'éducation par les pairs efficace	8
Section 1: Planifier un programme d'éducation par les pairs	8
Section 2: Choisir les responsables/coordonateurs de programme	13
Section 3: Impliquer les jeunes en tant qu'éducateurs pairs	15
Section 4: Former les éducateurs pairs	17
Section 5: Mettre en œuvre des programmes d'éducation par les pairs	21
Section 6: Définir le contenu d'un programme d'éducation par les pairs	24
Section 7: Fournir le matériel et les préservatifs	27
Section 8: Soutenir les éducateurs pairs – comment entretenir leur motivation	28
Section 9: Créer des liens avec les services	30
Section 10: Suivre, évaluer et documenter vos programmes	31
4 Annexes	34
Annexes A: Définition de termes clefs	34
Annexes B: Adaptation des « marches de la tolérance » d'Olsson	36
Annexes C: Règles et Responsabilités de l'éducateur et du conseiller pairs	36
Annexes D: Outils pour les programmes d'éducation par les pairs	37
Annexes E: Politiques de l'IPPF sur les jeunes	56
Annexes F: Liste des sources et ressources sur l'éducation par les pairs	58
Remerciements	60

Introduction au Cadre

Ce cadre se veut un guide pour nos Associations membres et organisations affiliées et/ou partenaires. Il s'inspire des cadres existants et les complète, en offrant le point de vue de l'IPPF sur l'éducation par les pairs. Il se veut utile aux concepteurs, responsables et coordinateurs de programmes, tout comme aux hauts responsables chargés de superviser de plus larges initiatives d'éducation par les pairs. Il peut également être utilisé par les superviseurs, formateurs et autres jeunes, dans leur travail et comme outil de référence de base. Selon le stade où en sera votre programme, vous pourrez utiliser ce cadre pour lancer un nouveau projet/programme d'éducation pour les pairs ou pour vous aider à repenser et améliorer vos activités en cours. Voir chapitre 2, page 7 *Comment utiliser ce cadre*, pour plus de détails. Nous espérons que ce document vous sera utile dans votre travail.

1 Le travail de l'IPPF sur l'éducation par les pairs

1.1 Le travail de l'IPPF avec les jeunes

Les jeunes sont au cœur du travail de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF). L'un des 5 Axes¹ – fondements de notre cadre stratégique – est consacré aux adolescents et aux jeunes. Dans la pratique, cela signifie que nous dispensons et promouvons des services proches des jeunes à tous les jeunes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, leurs compétences, leur état civil ou leur situation économique. Nous considérons les jeunes comme des êtres sexuels ayant droit à une sexualité épanouissante et sans risque, et le droit de l'exprimer comme bon leur semble.

1.2 L'IPPF – une approche fondée sur les droits

« L'approche fondée sur les droits associe droits humains, développement et militantisme social pour promouvoir **la justice, l'égalité et la liberté**. Cette approche a ceci d'essentiel qu'elle considère que ceux qui ont du pouvoir ont des responsabilités envers ceux qui en ont moins, et soutient ceux qui en ont le moins dans la revendication de leurs droits. Dans le travail de l'IPPF, mettre en œuvre une approche fondée sur les droits dans les programmes de santé sexuelle et reproductive pour les jeunes implique de les encourager à agir pour réclamer ce qui leur est dû, au lieu d'accepter passivement que les adultes (gouvernement, enseignants et autres) décident à leur place. Toute approche fondée sur les droits œuvre pour l'accès à des services de qualité et proches des jeunes et à une éducation à la sexualité sensible aux questions de genre, positive et complète pour tous les jeunes. »

Les droits sexuels et reproductifs des jeunes sont au cœur même de nos programmes, et non un plus en option. Nous savons que promouvoir ces droits peut avoir de réels avantages, à savoir :

- **Faire des jeunes de vrais partenaires** : nous pensons que la créativité et l'ingéniosité des jeunes a souvent été sous-estimée. Nous partons de l'idée que les jeunes ont non seulement des connaissances pour aider à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les programmes, mais également le droit de participer à tous les processus de décision qui les concernent. Aussi notre approche fondée sur les droits encourage-t-elle les jeunes à être des partenaires à part entière au sein de nos programmes. En effet, nous estimons que les organisations ont besoin de cette participation des jeunes pour que les initiatives réussissent.
- **Traiter la discrimination** : les jeunes continuent de subir des discriminations fondées sur le sexe, les compétences, l'orientation sexuelle, voire les origines ethniques ou religieuses. L'approche fondée sur les droits permet aux programmes d'offrir de vraies réponses à la discrimination.
- **Améliorer l'accès aux services** : il est désormais prouvé que le fait que les services soient disponibles, accessibles et abordables est un facteur clef pour prévenir les grossesses non désirées et la propagation du VIH

et du sida. Nous pensons que les jeunes – une population souvent plus vulnérable que celle des adultes – devraient avoir accès à ces services en tant que droit fondamental.

Faire participer les jeunes ne se limite pas à utiliser les méthodes et outils pour les encourager à nous rejoindre ; cela implique un rééquilibrage des pouvoirs entre jeunes et adultes. Cette approche implique aussi de leur donner les moyens d'identifier eux-mêmes leurs problèmes, et de veiller à ce que tous, dans toute leur diversité, s'engagent dans des activités programmatiques.

1.3 IPPF et l'éducation par les pairs

L'IPPF se réjouit de la contribution de tous les jeunes – Cela fait partie de notre philosophie en tant qu'organisation bénévole.

Nous travaillons avec les jeunes de diverses façons : en tant que responsables politiques et décideurs, militants et chercheurs. Nous sommes les premiers à les vouloir comme partenaires à part entière au plus haut niveau de gouvernance et de prise de décision de notre organisation, et à mettre la prestation de services proches des jeunes au centre de notre travail. Traditionnellement, les jeunes travaillent avec nous comme éducateurs pairs. Bien que nous ne soyons pas à proprement parler une instance éducative, plus de 80 pour cent des Associations membres (AM) de l'IPPF sont engagées dans l'éducation par les pairs d'une manière ou d'une autre.¹

Pour bon nombre de nos AM, les programmes d'éducation par les pairs sont un moyen d'intégrer les jeunes à nos services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et d'accroître leur participation active. Dans le monde entier, nous utilisons l'approche de l'éducation par les pairs de façon diverse et variée, dans toutes sortes de lieux et en y impliquant une grande diversité de jeunes. Le plus souvent, notre approche implique des éducateurs pairs formés qui proposent, à des jeunes scolarisés ou non scolarisés, de l'information, des services et une orientation SSR, dans le cadre de centres pour jeunes et d'activités de proximité.

Le but de l'IPPF est d'encourager les jeunes – qu'ils soient éducateurs pairs ou simplement bénéficiaires d'information et de services – à exercer leurs droits à la santé sexuelle, à la diversité et au choix. À nos yeux, les éducateurs pairs sont bien plus que de simples agents du changement de comportement pour eux-mêmes et leurs pairs. Nos programmes révèlent un engagement réel à également les responsabiliser en tant qu'individus. En d'autres termes, toute approche de l'éducation par les pairs fondée sur les droits aide les jeunes à développer les savoirs, compétences et attitudes nécessaires en matière de SSR afin qu'ils puissent faire leurs propres choix pour ce qui a trait à leur sexualité et leur santé.

1.4 Pourquoi un cadre pour l'éducation par les pairs ?

Etant donné l'utilisation croissante des programmes d'éducation par les pairs dans le domaine de la SSR, il nous est devenu nécessaire de s'entendre sur ce qu'est une bonne pratique et, à cet effet, de parvenir à un consensus

¹ Enquête de planification stratégique de l'IPPF, 2004

pour guider notre travail aujourd'hui et à l'avenir. Mais il y a aussi d'autres bonnes raisons à ce cadre :

- pour souligner le rôle important des éducateurs pairs dans le plus large contexte de l'IPPF et de la participation des jeunes. Comme cela a déjà été dit plus haut, les programmes d'éducation par les pairs sont un moyen important d'impliquer les jeunes dans nos programmes et services, et de souligner notre engagement à les faire participer. Ce cadre permet de garantir que cette participation des jeunes au sein de nos AM fonctionne sur le principe d'un partenariat d'égal à égal entre jeunes et adultes ;
- pour développer des normes communes de bonnes pratiques à travers toute l'organisation. Le développement de notre propre cadre sur l'éducation par les pairs s'appuie sur des versions existantes pour promouvoir un nouveau modèle qui reflètera le programme plus large de l'IPPF sur les droits sexuels et reproductifs (DSS). Nous voulons démontrer comment l'éducation par les pairs permet aux jeunes de faire des choix informés en matière de sexualité et de santé. C'est pour cela que toute initiative IPPF d'éducation par les pairs devrait être soutenue par une gamme complète d'informations et services relatifs à la SSR des jeunes ;
- pour promouvoir un point de vue de l'éducation par les pairs fondé sur les droits. Pour cela, nous devons commencer par balayer devant notre porte et se demander sa propre réaction à l'idée de travailler avec des jeunes en tant que partenaires en éducation et en counselling, comment on travaille ensemble, et ce que nous pouvons faire pour promouvoir l'exercice positif de leurs DSS par les jeunes.

Enfin, l'une des composantes essentielles de tout programme réussi d'éducation par les pairs est d'insister sur la qualité des prestations – informations exactes et choix pertinents, compétences techniques, formation suffisante, réelle motivation, services cliniques proches des jeunes, continuité, suivi et orientation appropriés. Autre aspect central des programmes IPPF d'éducation par les pairs, créer des liens solides avec d'autres programmes au sein de l'AM et la communauté dans son ensemble. Si l'éducation par les pairs est bénéfique sur de nombreux points, elle ne peut pas répondre seule à tous les besoins des jeunes, quels qu'ils soient. En revanche, elle peut s'inscrire dans une plus large initiative pour promouvoir de façon plus complète la santé et les droits sexuels et reproductifs des jeunes (SDSR).

1.5 Comment a-t-il été développé ?

En 2006, le Bureau régional IPPF-Afrique s'est interrogé sur les moyens d'inscrire l'éducation par les pairs à leur programme général. Une consultation internationale a alors été organisée rassemblant des jeunes, des jeunes responsables programmatiques du Bureau central de l'IPPF et du Bureau régional, des experts d'autres organisations, notamment du FNUAP et de Family Health International. Cette réunion visait à porter un regard objectif sur l'éducation par les pairs au sein de l'IPPF – en repérant bien où nous sommes, où nous voulons aller, et ce que nous apprenons des autres – et à développer la première ébauche du présent cadre.

Ce cadre a été finalisé par le personnel de l'IPPF peu après cette réunion consultative. Il a ensuite été adapté en fonction des commentaires et recommandations des intéressés. Il représente les bonnes pratiques convenues en matière d'éducation par les pairs et reflète notre approche

fondée sur les droits. Il s'inspire des documents et supports existants, vient les compléter, et s'efforce de mettre en lumière notre position particulière dans la SSR des jeunes.

Qu'est-ce que l'éducation par les pairs ?

C'est un terme généralement employé pour faire référence à diverses stratégies par lesquelles des personnes d'un même groupe d'âge, de mêmes origines, de même culture et/ou milieu social s'éduquent et s'informent les unes les autres sur toutes sortes de sujets. Bien que l'éducation par les pairs s'utilise avec des populations diverses, ce document concerne pour sa part les programmes pour les jeunes. Fondé sur l'échange, l'éducation par les pairs crée un environnement où les jeunes se sentent en confiance et à l'aise pour communiquer des informations, des compétences et des valeurs.

L'intérêt premier de l'éducation par les pairs est que les pairs sont souvent considérés comme une source d'information fiable et crédible. Ils partagent des expériences et des normes sociales semblables et sont donc mieux placés que d'autres pour donner des informations pertinentes, sensées, explicites et honnêtes. Les jeunes sont formés à dispenser des informations et services relevant de la SSR, en partant de l'idée que la plupart des jeunes accepteront plus facilement des informations et services de la part de jeunes que d'adultes. L'éducation par les pairs accroît l'accès des jeunes à l'éducation à la SSR – un sujet le plus souvent peu abordé par les parents et en milieu scolaire – et permet de toucher les jeunes vulnérables et/ou marginalisés susceptibles de ne pas être scolarisés. À l'aide d'une formation et d'un encadrement appropriés, les jeunes deviennent de vrais acteurs du processus éducatif plutôt que des bénéficiaires ou messagers passifs.

L'éducation par les pairs peut parfois apparaître comme une solution facile et peu coûteuse d'aborder la SSR avec un grand nombre de jeunes. Mais les programmes réussis d'éducation par les pairs requièrent d'importants efforts de planification, de coordination, de supervision et de ressources. De plus, pour bien fonctionner, ils doivent être entretenir la motivation chez les éducateurs pairs et leur donner le sentiment de compter au sein de l'organisation. Ainsi les éducateurs pairs s'investissent davantage, ce qui a un effet positif sur leur travail et profite également à leurs pairs.

Les programmes d'éducation par les pairs ne naissent pas dans le vide. Ils sont élaborés à partir des normes sociales et contextes communautaires dominants. Les responsables doivent tenir compte du contexte social du programme à toutes les phases de la planification et de la mise en œuvre, et identifier toute opposition communautaire ou tout réseau de soutien potentiels.

L'éducation par les pairs est possible dans tous les lieux où les jeunes se sentent à l'aise : coin de rue, club social, cour d'école, église, arrêt de bus, lieu de travail, domicile, ferme... Une réunion d'éducation par les pairs peut aussi être informelle.

2 Comment utiliser ce Cadre

Ce Cadre peut venir en complément d'autres guides et supports de formation sur l'éducation par les pairs. Il a pour but de vous aider à garantir la meilleure efficacité à vos programmes d'éducation par les pairs dans un esprit de responsabilisation.

Nous espérons que les études de cas présentées pour illustrer des approches innovant dans diverses régions du monde seront pour vous une source d'inspiration dans votre travail.

Le cadre peut servir tout autant pour lancer des programmes ou projets d'éducation par les pairs, que pour les repenser, les réévaluer et les améliorer. Il ne s'agit pas d'une approche « unique pour tous »; mais plutôt d'un processus permet souplesse et innovation.

Nous savons aussi très que les AM n'ont pas forcément les moyens de mettre en œuvre tous les aspects de ce Cadre par manque de temps et de ressources. Mais même en n'utilisant que certains de ses éléments, ce cadre vous aidera à améliorer vos programmes.

Le cadre est composé de 10 sections :

- 1 Planifier un programme d'éducation par les pairs :** comprend des recommandations pouvant servir de guide à la planification. C'est là que la créativité, l'innovation et le rapport coût/efficacité seront essentiels.
- 2 Choisir les responsables/coordonateurs de programme :** pour être responsable d'un programme d'éducation par les pairs, il faut aimer et accepter les jeunes pour ce qu'ils sont. La gestion de programmes d'éducation par les pairs requiert des compétences et des traits de caractère spécifiques. L'objet de cette section est de vous en donner quelque idée.
- 3 Impliquer les jeunes en tant qu'éducateurs pairs :** l'étape consistant à impliquer les jeunes dans un programme et à identifier ceux d'entre eux qui seront éducateurs pairs est vitale. Il s'agit de se demander comment le programme contribue-t-il à montrer aux jeunes que ce sont de vrais partenaires ayant de la valeur, et non de simples bénéficiaires ou travailleurs non rémunérés. Cette section vous montre comment encourager les jeunes à se sentir partie intégrante du programme et à assumer des responsabilités.
- 4 Former les éducateurs pairs :** chez les jeunes, les compétences d'éducation des pairs s'acquièrent sur le terrain. Cela dit, tout éducateur pair doit avoir été bien préparé avant de se lancer. Dans cette section, vous trouverez des exemples de points à inclure dans vos programmes de formation, comme les compétences de communication, la formation spécifique sur toutes les questions à enseigner et comment travailler en équipe.

- 5 Mettre en œuvre des programmes d'éducation par les pairs :** idées, exemples et recommandations, le fonctionnement et la gestion d'un programme d'éducation par les pairs au quotidien.
- 6 Définir le contenu d'un programme d'éducation par les pairs :** si le déroulement d'un programme a son importance, son message et la façon dont il est communiqué le sont tout autant. Basée sur le Cadre de l'IPPF sur l'éducation complète à la sexualité, cette section vous aidera à définir le contenu de votre programme.
- 7 Fournir le matériel et les préservatifs :** pour travailler correctement, les éducateurs pairs ont besoin de matériel adéquat. Cette section propose des recommandations sur la façon de s'assurer que le matériel – et le langage – employés sont appropriés aux jeunes que vous visez.
- 8 Soutenir les éducateurs pairs – comment entretenir leur motivation :** impliquer des jeunes en tant qu'éducateurs pairs est une chose, entretenir leur enthousiasme et leur motivation en est une autre. Les jeunes vous seront fidèles tant qu'ils se sentiront reconnus et valorisés. Cette section vous propose quelques pistes.
- 9 Créer des liens avec les services :** l'éducation par les pairs ne peut pas fonctionner en électron libre ; elle doit être un aspect central d'autres programmes/interventions pour les jeunes. C'est pour cela que d'autres activités pour jeunes, y compris des services, devront être directement reliées au travail des éducateurs. Cette section vous montre comment.
- 10 Suivre, évaluer et documenter vos programmes :** l'efficacité du suivi et de l'évaluation (S & E) est fondamentale à tout programme d'éducation par les pairs. C'est là que vous réunirez les données sur l'efficacité de votre programme, ses accomplissements, et les améliorations à apporter. Cette section vous aidera à intégrer le suivi, l'évaluation et la documentation comme un processus continu et positif.

Annexes : vous y trouverez d'autres ressources utiles, à savoir : questionnaires type, cadres logiques, politiques de l'IPPF, ainsi qu'une liste de références sur l'éducation par les pairs.

3 Cadre de bonne pratique pour un programme IPPF d'éducation par les pairs efficace

SECTION 1 : Planifier un programme d'éducation par les pairs

Avant de commencer, demandez-vous si vous pouvez créer un environnement adéquat pour travailler avec des jeunes. Dès le début, il est important de bien cerner ce que pensent le personnel et la direction de l'idée de traiter les jeunes sur un pied d'égalité. Vous devriez aussi vérifier si votre organisation est prête à faire les changements qui s'imposent pour soutenir un vrai programme d'éducation par les pairs.

Efforcez-vous de régler ces problèmes au moment de la planification. C'est le moment d'identifier ses besoins et objectifs, de choisir son groupe cible, de procéder à une évaluation de ses besoins, de définir des activités et les responsabilités qu'elles impliquent, d'évaluer les ressources dont vous aurez besoin et d'envisager le suivi et l'évaluation du programme. La participation des jeunes à ce stade est importante car leur contribution vous sera d'autant plus utile qu'elle vous aidera à avoir des attentes claires et réalistes vis-à-vis des éducateurs pairs.

1. Comprendre votre organisation et inciter les membres à s'impliquer

- ☑ Interrogez la direction et le personnel pour savoir ce qu'ils pensent des programmes d'éducation par les pairs.
- ☑ Veillez à créer une bonne compréhension interne de la corrélation entre les programmes d'éducation par les pairs et l'engagement global de l'IPPF en faveur de la participation et des droits des jeunes, ainsi que des qualités nécessaires que le programme doit refléter.
- ☑ Menez une évaluation des attitudes du personnel au sein de l'organisation vis-à-vis de l'implication des jeunes aux programmes et activités, et de leur statut de partenaires de plein droit (cf. Annexe D pour le type de questions à poser lors de cette évaluation).
- ☑ Veillez à bien cerner les **droits, besoins et souhaits** spécifiques des jeunes avec et pour lesquels vous voulez travailler.

2. Pour gagner un soutien à votre programme

- ☑ Impliquez autant que possible pendant la phase de planification les représentants du gouvernement dans les départements de la santé et de l'éducation, les responsables communautaires et leurs membres, les enseignants, les parents, etc.
- ☑ Informez la communauté par des activités promotionnelles, des discussions collectives, des événements d'information sur la SSR, et en conviant les parents et les responsables dans les centres de jeunes.
- ☑ Identifiez et rencontrez les personnes influentes aux yeux du public cible, et intégrez divers responsables à toute recherche formative (par ex. analyse situationnelle).

- ☑ Utilisez des données avérées pour étayer la pertinence et l'efficacité des programmes d'éducation par les pairs.
- ☑ Impliquez les jeunes dans l'identification des parties prenantes et des responsables au sein de la communauté.
- ☑ Trouvez avec des jeunes des moyens innovants d'intéresser leurs pairs à vos activités et programmes d'éducation par les pairs.
- ☑ Soyez ferme/courageux et tenez-vous à vos principes (par exemple, en offrant une gamme complète de choix au lieu de se contenter de promouvoir des messages uniquement sur l'abstinence). Rappelez-vous : on ne peut pas toujours satisfaire toutes les parties prenantes.

Etude de cas : travailler avec les parties prenantes

Les jeunes volontaires travaillant avec l'association membre de l'IPPF à Katmandu (Népal) ont collaboré avec diverses parties prenantes pour s'assurer du plein soutien de la communauté à leur programme. Etablissements scolaires du primaire au post-bac, organisations à base communautaire, clubs de sport locaux et parents, tous étaient impliqués. De ce fait, la communauté a prêté à ce forum des jeunes des espaces pour leurs réunions et leurs sessions d'éducation par les pairs sur les questions de santé et droits sexuels et reproductifs (DSSR). Les jeunes volontaires ont été formés aux compétences psychosociales et aux DSSR et ont eu échanges réguliers avec les jeunes en milieu scolaire et étudiant, ainsi qu'avec les jeunes non scolarisés. Ils ont également ouvert une mini bibliothèque de livres et brochures dans la langue locale. Une petite clinique aménagée dans les mêmes locaux dispense des services aux jeunes femmes. Par son caractère innovant, cette initiative a permis d'accroître la participation de la communauté et le nombre de visites de clients.

3. Trouver votre public

- ☑ Identifiez votre groupe cible aussi précisément que possible (par ex. sa zone géographique, son niveau d'instruction, sa tranche d'âge, son état civil, sa situation économique, s'il est ou non parent, s'il est ou non sexuellement actif et son orientation sexuelle).
- ☑ Décidez comment segmenter la population en fonction de l'âge, du genre ou des besoins.
- ☑ Procédez à une évaluation des besoins du groupe cible, dans la mesure du possible tant du point de vue **qualitatif** que **quantitatif**. (Cf. Annexe D, Outil 2, pour le type de questions à poser dans une évaluation.)

Définitions

Les données qualitatives fournissent des renseignements sur l'attitude, la perception et les motivations.

Les données quantitatives servent à mesurer les actions, tendances, et le niveau des connaissances, généralement en données chiffrées.

Méthodes qualitatives pour évaluer des besoins :

- Groupes de réflexion
- Entretiens avec les jeunes, les parents et les professionnels
- Etudes d'observation

Méthodes quantitatives pour évaluer des besoins :

- Rapports
- Statistiques
- Enquêtes et recensements sanitaires
- Etudes par des universités ou des instituts de recherche

- ☑ Veillez à ce que votre évaluation comprenne des questions sur les droits sexuels et reproductifs des jeunes. Par exemple :
 - Les jeunes ont-ils accès à une gamme complète de services ?
 - Leur éducation à la sexualité comprend-elle une information complète sur la sexualité, le plaisir sexuel, la prévention contre les grossesses non désirées, les VIH/IST ?
 - Les jeunes connaissent-ils leurs droits en matière de SSR ?
 - Quels droits sont niés et pourquoi ?
- ☑ Veillez à ce que votre évaluation tienne compte des aspects préventifs de la SSR des jeunes, tels que la prise de risque, la prévention contre le VIH ou les grossesses non désirées, mais aussi des aspects positifs de la sexualité, tels que le plaisir sexuel et la confiance.
- ☑ Comparez le coût, les avantages et l'étendue d'une évaluation prospective par rapport au temps et aux ressources qu'elle impliquera et les autres activités qui s'en trouveront par conséquent reportées, réduites ou sacrifiées. Servez-vous des données disponibles sur le public cible, tels que les statistiques du ministère de la Santé et les recherches sur les connaissances, attitudes et comportements.
- ☑ Prenez en compte les inégalités sexuelles et les questions communautaires corollaires.
- ☑ Soyez particulièrement attentif, au sein de la population cible, aux besoins des groupes les plus vulnérables, marginalisés et socialement exclus. Repérez toute difficulté potentielle à toucher ces groupes et à satisfaire leurs droits, leurs souhaits et leurs besoins. Commencez à réfléchir à des moyens d'impliquer des membres de ces groupes à votre programme d'éducation par les pairs.

4. Recueillir des données préliminaires et de suivi

- ☑ Recueillez des données préliminaires, à l'aide de l'outil 2 de l'Annexe D ou d'un outil semblable. Les données préliminaires doivent être recueillies avant le démarrage de votre programme d'éducation par les pairs.
- ☑ Tenez un registre des bénéficiaires recrutés, faites une enquête avant et après chaque activité en prévoyant des enveloppes affranchies, et encouragez les personnes interrogées à compléter les enquêtes de suivi en proposant une récompense.
- ☑ Veillez à ce que les données recueillies aient trait aux connaissances, attitudes et comportements de la population cible.
- ☑ Faites l'effort de recueillir des données sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés de la population cible.

5. Fixer des objectifs et un but clairs pour le programme

Définitions

Le **but** du programme décrit le changement à long terme que vous cherchez à atteindre. Généralement, le programme peut contribuer à atteindre ce but mais ne peut pas l'atteindre tout seul. De ce fait, le programme ne pourra pas mesurer le changement à ce niveau.

Les **objectifs** spécifiques du programme clarifient son orientation et décrivent en détail ce qu'il espère atteindre. Les objectifs sont plus spécifiques que le but et comportent des délais.

- ☑ Vérifiez que le but du programme reflète bien les besoins de la population cible révélés par l'évaluation des besoins.
- ☑ Fixez les objectifs du programme.

Veillez à ce que les objectifs soient SMART :

- **Spécifiques** Soyez précis sur ce que vous cherchez à atteindre (par ex. améliorer les connaissances et compétences sur un sujet spécifique)
 - **Mesurables** Quantifiez vos objectifs (c.-à-d., quel niveau de connaissance ? Quelles compétences ?)
 - **Atteignables** Ne visez-vous pas trop haut ? Etes-vous bien réaliste ? (Par ex., on ne change pas les comportements en une leçon)
 - **Réalistes** Disposez-vous des ressources nécessaires pour atteindre cet objectif (c.-à-d. en termes d'éducateurs, d'argent, de matériel et de temps ?)
 - **limités dans le Temps** Fixez une date limite pour atteindre l'objectif visé (par ex., à la fin du programme ? En un an ?)
- ☑ Appuyez-vous sur les enseignements tirés des précédents programmes pour bien comprendre les difficultés qui ont dû être surmontées.
 - ☑ Adoptez une définition claire de ce que l'éducation par les pairs signifie dans le cadre du programme, de ce qui est attendu et pourquoi (voir la définition de l'éducation par les pairs proposée en Introduction).
 - ☑ Veillez à ce que les objectifs soient orientés vers la population cible dans son ensemble. Bien que la formation des éducateurs pairs occupe une place importante dans les programmes d'éducation par les pairs, n'oubliez pas que les bénéficiaires finaux du programme seront les jeunes que ces éducateurs parviendront à toucher.

6. Elaborer un plan de travail pour le programme

- ☑ Veillez à ce que votre plan de travail prenne en compte les objectifs, stratégies, activités, partenaires, budget, ainsi qu'un calendrier. Le plan de travail doit être la feuille de route de votre programme.
- ☑ Prévoyez des plans de formation, une stratégie de communication et de plaidoyer, l'acquisition ou la réalisation de matériel et/ou d'outils, la participation de la communauté et/ou des parents, le rôle et les responsabilités des organisations partenaires, ainsi qu'un plan de suivi et d'évaluation (S&E).
- ☑ Bien qu'il faille un plan de travail clair dès le départ, il devra être souple pour s'adapter aux éventuels changements et aux besoins de la population cible.
- ☑ Si possible, servez-vous d'un cadre logique. Il vous sera très utile pour organiser les informations en vue de la mise en œuvre et l'évaluation du programme. Il s'agit d'un tableau dans lequel vous pouvez faire figurer le but, les objectifs, les stratégies prévues pour atteindre chaque objectif, et les indicateurs de réussite pour chaque activité (cf. Annexe D, Outil 4 pour un exemple).
- ☑ Définissez les stratégies de mise en œuvre pour atteindre chaque objectif du programme, accompagnées des indicateurs de réussite pour chaque activité.
- ☑ Déterminez les besoins immédiats du programme et ceux qui pourront être pris en compte plus tard.
- ☑ Faites le tour des difficultés éventuelles que votre programme est susceptible de rencontrer et prévoyez un moyen constructif de les surmonter.

A noter : utile à la réflexion à plus long terme, le plan stratégique sur trois à cinq ans est, de plus, souvent exigé par les agences de financement

7. Constituer une équipe efficace au sein de l'association membre – tout programme exige une équipe de travail car l'union fait la force

- ☑ Dans la mesure du possible, choisissez un responsable/coordonateur de programme adulte à plein temps (cf. Section 2 pour le choix d'un coordinateur). Cette personne doit travailler au sein de l'équipe de programmation, idéalement sur les adolescents.
- ☑ Si cela n'est pas possible, veillez à ce qu'une personne au sein de l'équipe de programmation de l'organisation soit nommée pour soutenir et conseiller le programme d'éducation par les pairs.
- ☑ Formez le responsable/coordonateur et veillez à ce que le personnel ait conscience du rôle de chacun.
- ☑ Veillez à ce que les membres de l'équipe aient les connaissances nécessaires en matière de SSR, et soient à l'aise avec ses questions, dignes de confiance et disponibles.

- ☑ Recrutez des éducateurs pairs le plus tôt possible (idéalement parmi les jeunes collaborant déjà avec l'organisation) pour garantir la participation de jeunes au stade de la planification (cf. Section 3 sur le recrutement).
- ☑ Privilégiez un processus de partenariat entre jeunes et adultes qui permette aux jeunes d'apporter leurs idées et d'aider à préparer les plans du programme.
- ☑ Impliquer les parties prenantes dans le processus de développement.
- ☑ Constituez un comité de conseil programmatique qui soit représentatif de tous les groupes de la communauté.

Etude de cas : participation des jeunes à la planification

Les jeunes éducateurs pairs de cinq districts du Népal ont fait partie intégrante du processus de planification pour la création de Centres de ressources à usage multiple. Le nouveau concept de l'approche dite « du guichet unique » adoptée pour ces centres – un système intégrant éducation et prestation de services SSR au développement des compétences – a été débattu avec les jeunes dès le stade de la planification d'où l'accueil très favorable qu'ils lui ont réservé.

Les jeunes volontaires des centres ont décidé des critères de sélection des jeunes femmes qui bénéficieraient de la formation de sage femme/d'accoucheuse ainsi que des moyens d'améliorer les activités de génération de revenus et les compétences de marketing social. Les jeunes, qui composent maintenant la majorité du comité de gestion des Centres de ressources à usage multiple, participent à toutes décisions quelles qu'elles soient, depuis l'écriture de textes pour les spectacles de rue jusqu'à la conception des centres et l'administration des dossiers.

8. Planifier la logistique : cela implique quoi, où, quand, comment et avec qui

- ☑ Utilisez une liste de vérification de toutes les considérations d'ordre logistique cf. Annexe D, Outil 1 pour un exemple).
- ☑ Choisissez un lieu de travail. Trouvez un espace pour le projet dans un environnement sûr et propice aux activités de votre programme.
- ☑ Choisissez les médias à utiliser pour le projet (selon votre public).
- ☑ Si le projet a un donateur, veillez à bien vérifier les conditions de financement du donateur.
- ☑ Mettez en place un processus de **budgetisation réaliste** et de **suivi régulier**. Certains coûts programmatiques comme la formation, le soutien, la supervision, le matériel et les fournitures, ainsi que les frais sont inhérents à tout programme d'éducation par les pairs efficace.

Considérations budgétaires

- Salaire du personnel
- Frais de déplacement
- Equipements et autres actifs
- Formation
- Matériel et activités
- Récompense (ou prix) pour les éducateurs pairs
- Matériel et fournitures
- Coûts de fonctionnement
- Coût des activités de suivi et d'évaluation

9. Planifier et obtenir des ressources pour pérenniser le programme

i Viabilité financière :

- ☑ Identifiez les ressources disponibles et les éventuels manques en termes de financement. Pensez à des moyens de les combler.
- ☑ Réfléchissez à des sources potentielles de financement, soit par des lignes budgétaires internes, soit par des donateurs extérieurs. Si possible, diversifiez les sources de financement pour limiter les risques de dépendre d'un donateur.
- ☑ Gardez à l'esprit que certaines parties prenantes sont susceptibles de faire des dons en nature (par ex. tee-shirts, services d'impression et/ou locaux pour la formation).
- ☑ Générez des ressources financières pour soutenir les coûts liés à l'éducation par les pairs (uniformes, tee-shirts, cartes d'identification, kits éducatifs et frais de déplacement et/ou de nourriture). Contrairement à ce que l'on a parfois tendance à penser, une bonne éducation par les pairs peut coûter cher.
- ☑ Documentez toutes les preuves de l'efficacité du programme car elles peuvent servir de justificatif en vue de financements futurs.

ii Pérennité programmatique :

- ☑ Prévoyez des stratégies pour gérer le roulement parmi les éducateurs pairs et le personnel.
- ☑ Formez en continu, encouragez le développement des compétences parmi les éducateurs pairs, augmentez la participation des jeunes à la formation et réfléchissez à des moyens de maintenir l'intérêt et la motivation des éducateurs pairs.
- ☑ Repérez les services déjà disponibles à la population cible, y compris les autres programmes d'éducation par les pairs, et réfléchissez à des moyens d'établir des liens avec ces services. Les liens avec les autres services et programmes dans la communauté sont d'autant plus importants que les éducateurs pairs peuvent avoir besoin d'orienter les participants du programme vers des services existants en dehors de l'organisation.

iii Engagement et positionnement de l'institution :

- ☑ Veillez à entretenir l'engagement de votre organisation envers le programme d'éducation par les pairs et le développement personnel des éducateurs pairs.
- ☑ Concevez des programmes flexibles afin qu'ils puissent évoluer et être étendus plus tard.
- ☑ Veillez à ce que tout le personnel de l'organisation soit informé du projet et se sente impliqué.
- ☑ Créer un système qui permette aux membres du personnel et aux éducateurs pairs de communiquer ouvertement et quand ils le souhaitent.
- ☑ Intégrez l'éducation par les pairs aux programmes et stratégies pour les adolescents. Ce ne devrait pas être un service isolé. Les programmes d'éducation par les pairs sont en général plus efficaces quand ils sont intégrés à d'autres domaines du travail d'une organisation. Vos programmes d'éducation par les pairs doivent faire partie de la stratégie globale de programmation pour les adolescents de l'association membre et être reliés à d'autres services et activités.

10. Définir les rôles et responsabilités des éducateurs pairs

- ☑ Fixez des attentes claires et des attributions pour les éducateurs pairs, le coordinateur du programme et l'association membre de l'IPPF ou l'organisation accueillant le programme de formation.

11. Définir les grands principes du programme

- ☑ Elaborez une stratégie de communication pour garantir la cohérence et la complémentarité de tous les messages à délivrer au public.
- ☑ Invitez les éducateurs pairs à choisir des sujets et des messages clefs.
- ☑ Clarifiez les définitions et politiques relatives à l'éducation par les pairs et l'éducation sexuelle intégrée pour tous les membres du projet et les parties prenantes et distribuez-les-leur.
- ☑ Promouvez le libre choix et le consentement informé, et veillez à ne pas vous concentrer sur l'abstinence comme seule méthode de prévention.
- ☑ Définissez sans relâche et clairement le contexte dans lequel le programme évolue.
- ☑ Ciblez bien les organisations ou les groupes avec lesquels vous voulez travailler.

12. Prendre en considération les questions transversales et les principaux sujets d'inquiétude

- ☑ Prenez en considération et intégrez les questions transversales et les principaux sujets d'inquiétude. Veillez, en particulier, à garantir :
 - La participation des jeunes à tous les aspects du programme
 - La sensibilité à la culture et le respect à son égard
 - Une planification et une mise en œuvre sensibles aux questions de genre
 - Un programme sensible et ouvert à l'expression de la diversité, (foi, culture, ethnicité, situation socioéconomique, handicap ou non, sérologie VIH et orientation sexuelle, etc.)
 - La sensibilité aux différences et aux besoins selon l'âge
 - La bonne compréhension des besoins des groupes marginalisés et vulnérables

13. Définir les indicateurs et activités de suivi et d'évaluation (S&E)

- ☑ Créez votre plan et vos outils de S&E (cf. Section 10.)

14. Choisir un système de retour d'information

- ☑ Etablissez un système de retour d'information pour les éducateurs pairs, les bénéficiaires du programme et les parties prenantes.

15. Créer des liens avec des services d'association membre existants

- ☑ Veillez à ce que les enseignements et résultats des programmes d'éducation par les pairs servent aux autres programmes et activités de prestation de service d'AM et vice-versa.

16. Planifier la réorientation et les liens avec les autres programmes et organisations pour jeunes

- ☑ Créez des liens et des systèmes de réorientation vers d'autres services pour compléter le programme d'éducation par les pairs.
- ☑ Intégrez l'éducation par les pairs aux services de SSR et VIH et, dans la mesure du possible, aux initiatives communautaires pour la santé et le développement.
- ☑ Dans la mesure du possible, recourrez à d'autres moyens de communication et de diffusion de l'information en complément de l'éducation par les pairs, comme les campagnes médiatiques, le plaidoyer auprès de célébrités porte-parole et les services proches des jeunes.
- ☑ Apportez un programme complet lié ou intégré à des services afin de proposer un accès aux préservatifs et autres contraceptifs, des soins médicaux, du conseil et dépistage volontaires (CDV) et une gestion des infections sexuellement transmissibles (IST).
- ☑ Abordez les questions d'accès et de stigmatisation ; le personnel des autres programmes doit être bienveillant à l'égard des jeunes et les accepter, en particulier ceux qui sont susceptibles d'avoir une activité sexuelle ou d'être infectés par le VIH.
- ☑ Echangez sur l'expérience et l'information ; prévoyez des activités communes et des projets interinstitutionnels tels que les foires sur la santé et les réunions de personnel.
- ☑ Créez des partenariats avec d'autres organisations. Quelques exemples : les organisations de jeunes, les ministères de la Santé, de l'Éducation, de la Jeunesse et du Soutien, de la Justice, les organisations locales, les agences de l'ONU et d'autres, les chefs religieux et autres responsables communautaires, les organisations nationales et internationales, les organisations de droits d'homme, les organisations pour les services d'orientation, les groupes qui jouent un rôle dans la vie des jeunes (par ex., police, emploi, éducation, etc.), les organisations représentant les groupes vulnérables comme les personnes vivant avec le VIH, et les organisations non liées à la SSR (par ex., entreprises susceptibles d'aider au marketing social, nouveaux médias, groupes LGBTQ et de personnes handicapées).

Étude de cas : en lien avec la communauté

PROFAMILIA, l'association membre de l'IPPF en République dominicaine, a un programme d'éducation par les pairs à base communautaire reconnu qui vise à contribuer à l'amélioration de la SSR des jeunes de 13 à 24 ans, en insistant sur la prévention contre les grossesses, les IST/VIH et la violence domestique. Ce programme propose de l'information à la communauté, aux jeunes, aux parents et enseignants par le biais d'un réseau d'éducateurs pairs volontaires. Chaque année, environ 600 jeunes volontaires sont formés à l'éducation par les pairs dans le cadre de ce programme. Les éducateurs pairs vivent dans le quartier où les activités du programme sont mises en place. En 2000, PROFAMILIA s'est mise à faire évoluer son programme pour le rendre plus pérenne. Depuis, l'organisation a investi un temps considérable pour former des alliances avec les institutions communautaires telles que les églises, les écoles, les clubs de sport et d'activités culturelles, les associations de quartier et les coopératives. Outre l'offre de locaux pour les activités, ces alliances ont aidé PROFAMILIA à recruter, choisir et soutenir des éducateurs pairs.

17. Quelques outils de planification

- ☑ Questionnaire de planification, cadre logique et plan de travail (cf. Annexe D, Outils 2, 4 et 8).

SECTION 2 : Choisir les responsables/ coordinateurs de programme

Il est important de consacrer le temps et les ressources nécessaires au choix d'un responsable/coordonateur qualifié pour le programme. Si la personne recrutée pour ce travail est nouvelle, il ou elle devrait idéalement être basée au sein de l'équipe de programmation de l'association membre. Si le choix se porte sur un membre du personnel, cette personne devrait déjà travailler au sein de l'équipe de programmation et, dans l'idéal, y avoir des responsabilités liées au travail sur et pour les adolescents.

Une équipe d'éducateurs pairs ne s'encadre pas comme de simples membres du personnel. Les responsables/coordonateurs d'éducateurs pairs doivent se préparer à traiter les besoins et attentes propres aux éducateurs pairs, notamment en termes de formation et de soutien. Il leur faut aussi bien cerner leur situation personnelle sur le plan des études, de la famille et des autres engagements qu'ils ont dans la vie afin de s'assurer que les jeunes participent activement au programme. Responsables et coordinateurs doivent également être à même de travailler en réel partenariat adulte/jeune et utiliser des méthodes participatives de travail en commun.

1. Nommer le bon coordinateur de programme

- ☑ Veillez à donner la responsabilité de la gestion/coordination du programme d'éducation par les pairs à un membre du personnel de votre organisation.
- ☑ Dans la mesure du possible, nommez un coordinateur chargé de travailler à plein temps et exclusivement pour le programme. Les programmes ont généralement plus de chance de réussir s'ils sont soutenus par une personne attirée.

Etude de cas : coordinateur à plein temps

Lorsque la BEMFAM, l'association membre de l'IPPF au Brésil, a ouvert ses premiers centres à Paraiba et Maranhao, elle a embauché des coordinateurs à temps partiel pour ces deux centres. Mais cette stratégie s'est révélée inadéquate car la disponibilité des éducateurs pairs ne coïncidait pas avec les horaires de travail des coordinateurs. De plus, la planification, la supervision et le suivi du programme exigeaient plus de temps que les horaires des coordinateurs ne le permettaient. La BEMFAM a tenté de gérer la situation en faisant appel à des assistants issus d'une école de psychologie pour assumer une partie des responsabilités des coordinateurs. Mais cela s'est soldé par une surcharge de travail pour le personnel habituel. La BEMFAM a fini par revoir son budget et embaucher des coordinateurs à plein temps pour la seconde étape des projets, ce qui a conduit à une nette amélioration de la coordination et de la mise en œuvre du programme.

2. Identifier les caractéristiques souhaitées chez les responsables/coordonateurs d'éducation par les pairs

Savoirs/expérience sur les questions/dans les domaines suivants	Compétences requises dans les domaines suivants	Attitudes à prendre en compte/à cultiver
<ul style="list-style-type: none"> • Services de qualité • Mobilisation des ressources • Besoins des jeunes, en particulier dans la population cible • Approche fondée sur les droits ; droits sexuels et reproductifs des jeunes • Potentiel des jeunes • Questions de santé sexuelle et reproductive • Intégration de services pour les jeunes dans le budget programmatique annuel (BPA) • Développement de programme • Suivi et Evaluation (S & E) • Publicité • Diversité des jeunes • Questions de genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de partenariats • Créativité : faire preuve d'imagination • Inspirer les jeunes • Intégrer au programme les jeunes vivant avec le VIH/sida et les autres groupes vulnérables • Développement de programme • Compétences de coaching/conseil • Capacité à créer un environnement propice pour les jeunes, à encourager le partage et la confiance, en particulier par le S & E • Souplesse • Sens de l'humour • Capacité à travailler avec des jeunes issus de milieux culturels, socioéconomiques et ethniques différents et avec différentes orientations sexuelles • Être à l'aise avec l'éducation sexuelle et les questions de SSR • Excellentes compétence de communication et de facilitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les savoirs/l'information • Être réceptif aux critiques • Dynamisme, attitude positive • Passion pour la fonction, plaisir à travailler avec les jeunes • Savoir créer les occasions d'apprendre et de s'enrichir personnellement • Attitude libre de tout jugement de valeur • Respect des jeunes • Engagement en faveur des buts et objectifs programmatiques • Ouverture d'esprit en ce qui concerne le choix des autres en matière de religion, de sexualité, de valeurs et d'autres questions individuelles (cela inclut l'approvisionnement des jeunes en préservatifs, ainsi que leur droit d'accéder aux services d'avortement)

3. Investir dans vos responsables/ coordinateurs de programme

- ☑ Veillez à ce que les responsables/coordinateurs du programme d'éducation par les pairs puissent toujours se sentir soutenus et encadrés. Dans l'idéal, le superviseur du coordinateur d'un programme d'éducation par les pairs devrait faire partie de l'équipe programmatique de l'association membre.
- ☑ Offrez aux responsables/coordinateurs de programme des occasions de formation et autres modes de développement personnel, afin de leur permettre d'être plus efficaces dans leur travail.
- ☑ Veillez à ce que le responsable/coordinateur de programme, tout comme le programme d'éducation par les pairs dans son ensemble, bénéficie du soutien de la direction et du Conseil d'administration de l'association membre. Son travail devrait être perçu comme une importante contribution aux objectifs globaux de l'organisation.

SECTION 3: Inciter les jeunes à devenir éducateurs pairs

L'étape consistant à trouver les jeunes et à les motiver à travailler comme éducateurs pairs est essentielle à la création d'un programme d'éducation par les pairs. Il est particulièrement important pour les programmes qu'un réel effort soit entrepris repérer des jeunes dans la population cible, notamment parmi les plus vulnérables. Il est également recommandé, avant de commencer à impliquer les jeunes, de consulter les jeunes qui seront les futurs bénéficiaires, les anciens éducateurs pairs plus expérimentés, ainsi que toutes les parties prenantes au sein de la communauté (cf. Section 1 sur la Planification).

Il n'y a pas de consensus programmatique sur les critères de sélection des éducateurs pairs. Certains affirment que tous les jeunes qui souhaitent s'impliquer devraient avoir l'opportunité de devenir éducateur pair, tandis que d'autres estiment que tous les jeunes n'ont pas les compétences et qualités requises pour faire de bons éducateurs pairs. Quelle que soit la façon de procéder, il faut de toute évidence prendre en compte la spécificité du contexte national et local, et celle du public cible. Dans certains cas, les coordinateurs de programme préféreront se limiter à veiller à ce que les candidats fassent montre de leur engagement envers les buts du programme et aient le potentiel pour acquérir les compétences et connaissances nécessaires ; dans d'autres, les programmes pourront exiger des conditions plus détaillées. Ce dernier cas concerne les programmes d'éducation par les pairs dont les activités spécifiques qu'ils comprennent nécessitent des éducateurs pairs ayant certaines qualités, ou bien dont les ressources sont limitées pour la formation et le soutien.

Nous suggérons fortement que tous les jeunes intéressés par l'éducation par les pairs, et qui ont la motivation et le temps requis pour cela, soient encouragés à participer, même s'ils ont besoin de formation et de soutien supplémentaire pour travailler efficacement et devenir éducateur pair (cf. Section 4). Tous les jeunes ont le potentiel pour devenir de vrais éducateurs pairs, même les moins prédisposés. Les jeunes qui ne deviennent pas éducateurs pairs peuvent tout de même être en mesure de contribuer autrement au travail des Associations membres.

Enfin, l'étape consistant à inciter les jeunes à s'impliquer dans nos programmes devrait refléter notre philosophie en tant qu'organisation fondée sur les droits. Les jeunes ont le droit de savoir ce qu'ils peuvent attendre du programme et de quoi le responsable/coordonateur du programme est comptable. Ils devraient estimer qu'ils ont autant d'intérêts à bénéficier du programme qu'à y contribuer.

1. Trouver des éducateurs pairs potentiels

- ☑ Identifiez les sources et créneaux pour trouver les jeunes qui veulent se joindre au programme. Par exemple, organisez des exposés pour les jeunes au sein de la communauté ; utilisez les éducateurs pairs existants pour recruter des jeunes ; repérez des jeunes dans la population cible ; consultez les administrateurs d'institutions et les responsables communautaires ; et faites de la publicité pour votre programme dans les grands médias. Insistez sur l'importance de la participation, sur la valeur que vous accordez à leur contribution et sur les avantages qu'ils peuvent tirer du programme.

- ☑ Lorsque vous tentez d'inciter les jeunes à s'impliquer en tant qu'éducateurs pairs, montrez-vous sensible à la culture et au contexte de la communauté.
- ☑ Dans les cas où le projet met l'accent sur les groupes vulnérables ou spécifiques, il faut s'efforcer d'impliquer les membres de ces groupes dans le programme d'éducation par les pairs.
- ☑ Organisez une réunion pour les jeunes intéressés afin de leur donner des informations d'ordre général sur le projet et de susciter chez eux l'envie de s'y joindre.
- ☑ Faites la liste des qualités et caractéristiques souhaitées chez les éducateurs pairs (voir les Qualités suggérées dans l'encadré ci-dessous) que vous estimez nécessaires pour votre programme. Travaillez avec les jeunes éducateurs pairs pour repérer les qualités qu'ils possèdent, et les aspects pour lesquels ils peuvent avoir besoin d'apprendre et de s'enrichir (cf. Section 8).

Qualités suggérées pour chercher un éducateur pair potentiel et en discuter avec lui :

- ★ Dans la tranche d'âge du public cible
- ★ Engagement envers les buts et objectifs du programme
- ★ Suffisamment disponible pour le programme
- ★ Intéressé par le travail avec les pairs et connaissant leurs besoins
- ★ Potentiel de leadership et prêt à travailler en équipe
- ★ Prêt à acquérir les compétences nécessaires pour communiquer, avoir de bonnes relations interpersonnelles et savoir écouter
- ★ Issu d'un milieu socioculturel semblable à celui du public cible et/ou capable de bien le comprendre
- ★ Attitude libre de tout jugement et ouverture aux idées des autres
- ★ Dynamisme, motivation, sens créatif et innovant, énergie et curiosité
- ★ Conscient de l'importance de la fiabilité et du respect de la confidentialité
- ★ Intéressé par les questions liées au développement des jeunes
- ★ Capacité et désir d'apprendre

A noter : cette liste n'étant pas exhaustive, vous pouvez ajouter d'autres caractéristiques pour s'adapter aux préférences de votre programme. Il est cependant conseillé de ne pas faire une liste trop exigeante ou irréaliste.

Etude de cas : processus de sélection d'éducateurs pairs chez PROFAMILIA/Colombie

PROFAMILIA, l'association membre de l'IPPF en Colombie, commence son processus de recrutement par des exposés d'information dans les institutions où se rassemblent les jeunes comme les écoles, les clubs de jeunes, afin de susciter l'intérêt pour le projet. PROFAMILIA explique le fonctionnement du projet, les avantages de la participation et les engagements requis pour les éducateurs pairs. Lorsque PROFAMILIA a recruté au moins 25 jeunes intéressés, elle organise pour ce groupe une formation basique d'environ 20 heures sur les questions de santé sexuelle et reproductive. Ce temps permet au personnel de PROFAMILIA de se faire une idée plus précise de ces jeunes, des relations qu'ils nouent entre eux, de leurs compétences et de leurs intérêts. PROFAMILIA en présélectionne certains pour un entretien individuel d'une heure avec un membre du personnel. Après avoir comparé les conclusions de la formation et des entretiens personnels, PROFAMILIA procède à la sélection finale des éducateurs pairs. En tout, ce processus dure environ trois semaines.

2. Recruter des jeunes en tant qu'éducateurs pairs

- ☑ Interrogez les candidats sur leurs positions/idées par rapport aux valeurs centrales de l'IPPF, sans omettre les questions liées aux cinq Axes, au choix, et au plaisir et à la diversité sur le plan sexuel (c.-à-d. le respect de l'orientation sexuelle, quelle qu'elle soit). Ils devront comprendre les grands principes de l'IPPF, les approuver, vouloir mieux les connaître et travailler à les promouvoir.
- ☑ Veillez à créer un processus de sélection transparent, juste et connu des éducateurs pairs potentiels. Cela est capital parce que cela instaure un sentiment de responsabilité chez les coordinateurs de programme et fournit un bon exemple de la façon dont vous voulez que les éducateurs pairs travaillent.
- ☑ N'oubliez pas parmi les jeunes qui veulent se joindre à vous aujourd'hui, certains abandonneront le projet en cours de route et d'autres ne feraient pas de bons éducateurs pairs. Il est donc préférable d'inciter plus de jeunes que nécessaire à ce joindre au projet.
- ☑ Formez une équipe d'éducateurs pairs diversifiée, équilibrée et qui prenne bien en compte les critères importants pour le groupe dans son ensemble.
- ☑ Dans la mesure du possible, efforcez-vous d'avoir autant de filles que de garçons éducateurs pairs et de représenter la diversité démographique.
- ☑ Interrogez les éducateurs pairs, actuels et anciens, et les groupes cibles du programme sur « ce qui fait le bon éducateur pair ».
- ☑ Veillez à ce que le processus de recrutement soit aussi consultatif que possible et impliquez les responsables programmatiques et autres parties prenantes – enseignants, responsables communautaires, chefs religieux et autres organisations de jeunes – dans le repérage et la recommandation de possibles candidats.
- ☑ En cas de besoin, confiez de petites missions d'évaluation aux candidats, faites les entretiens individuels ou proposez-leur une période d'essai avant la sélection finale.

Enseignements

Les programmes commettent souvent l'erreur de présumer que les éducateurs pairs programmes doivent être de bons modèles pouvant en toute honnêteté prêcher par l'exemple. Cette présomption est un poids à la fois lourd et peu réaliste posé sur les épaules d'éducateurs pairs « condamnés alors à la perfection ». De plus, si l'on se limitait à n'embaucher que des « éducateurs pairs d'excellence », les bénéficiaires des programmes risqueraient de ne pas voir en eux de vrais pairs.

3. Fixer des attentes claires pour tous dès le départ

- ☑ Fixez dès le début des attentes claires et réalistes tant pour le programme que pour les futurs éducateurs pairs.
- ☑ Soyez clair tant sur les avantages que les éducateurs pairs peuvent tirer du programme que sur ce qu'ils sont en droit d'attendre de ses responsables/coordinateurs. L'éducation par les pairs est un dispositif à double sens ; il faut satisfaire les attentes des deux côtés, pas seulement de celui des éducateurs pairs.

4. Offrir des alternatives aux jeunes

- ☑ Veillez à ce que d'autres possibilités de s'impliquer soient offertes aux jeunes qui ne sont pas faits pour l'éducation par les pairs.
- ☑ Proposez des alternatives aux jeunes qui décident de quitter le programme d'éducation par les pairs mais souhaitent continuer de contribuer au travail de l'association membre.

5. Quelques outils pour inciter les jeunes à devenir éducateurs pairs

- ☑ Bulletin de recrutement avec résumé du projet, évaluation des valeurs, liste de réflexions personnelles et formulaires de recueil de commentaires.

SECTION 4 : La formation des éducateurs pairs

Les jeunes éducateurs pairs nouvellement recrutés auront besoin d'une formation permanente sur les sujets spécifiques qu'eux-mêmes enseigneront à leurs pairs, soit par les Associations membres, soit par l'organisation chargée du programme d'éducation par les pairs. Cette formation devra être adaptée aux besoins et aux acquis des éducateurs pairs et avoir un lien direct avec les objectifs et types d'activités prévus dans le cadre du programme. Les éducateurs pairs devront participer à tous les aspects de la planification et du déroulement de la formation. Tous les éducateurs pairs devront être soutenus tout au long de leur formation (cf. Section 8).

1. Gagner le soutien des parents et de la communauté

- ☑ Avant de commencer la formation, expliquez aux parents et autres parties prenantes clefs, tels les enseignants, l'utilité de cette formation et son contenu. Vous pouvez le faire par simple courrier ou en organisant une réunion spéciale. Nous vous recommandons également d'obtenir l'accord des parents/responsables légaux pour les très jeunes éducateurs pairs.

2. Choisir le bon formateur

- ☑ Choisissez des formateurs ayant de l'expérience sur les sujets que vous souhaitez aborder.
- ☑ Dans la mesure du possible, faites appel à d'anciens éducateurs pairs expérimentés. L'expérience a montré que ce type de formateur apporte un réel plus à la formation des jeunes.
- ☑ Si vous ne trouvez pas de formateur(s) qualifié(s), envisagez d'organiser une session de formation de formateurs afin d'avoir votre propre équipe de formateurs avant de commencer le programme de formation à d'éducation par les pairs.

3. Repérer les acquis des éducateurs pairs

- ☑ Avant de commencer la formation, procédez à une évaluation du groupe pour déterminer le niveau de connaissances des éducateurs pairs, leurs besoins et leurs points forts. Cela vous aidera à déterminer le contenu de la formation et les techniques les mieux adaptées à ce groupe.

Ce qui fait un bon programme de formation :

- ☑ Un environnement favorisant l'apprentissage : libre de tout jugement, positif, ouvert, et sûr.
- ☑ La diversité du groupe de participants.
- ☑ Les expériences enrichissantes, comme la rencontre de personnes vivant avec le VIH.
- ☑ L'apprentissage par l'expérience à l'aide de jeux, d'exercices pratiques et de remue-méninges.
- ☑ Les occasions pour les stagiaires de s'exercer à l'éducation par les pairs sur le terrain.
- ☑ La création d'une équipe soudée et d'une vraie relation de confiance entre tous les participants, formateurs et stagiaires.
- ☑ Un environnement qui laisse la place à la bonne humeur.
- ☑ Les retraites ou courts séjours pour aider à souder le groupe
- ☑ La capacité à convaincre les stagiaires qu'ils peuvent et, de fait, sont en train de faire la différence.
- ☑ La prise en compte et le règlement des conflits au sein du groupe.
- ☑ Les mesures incitatives telles que les collations, certificats, sorties en groupe, crédit pour un service communautaire, félicitations et attention médiatique.

4. Définir le contenu et la méthode

i Le contenu

- ☑ Présentez le travail de votre organisation, en passant en revue tous les programmes pour les jeunes et/ou d'éducation par les pairs existants. Prévoyez la visite de vos locaux et la présentation du personnel.
- ☑ Abordez les sujets sensibles tels que l'avortement, la contraception d'urgence, etc. et les priorités stratégiques de l'IPPF (cf. p. 19 pour plus de détail).
- ☑ Veillez à ce que la formation soit complète et couvre bien toutes les questions liées à la santé sexuelle et reproductive.
- ☑ Cherchez à définir votre programme de formation en fonction des besoins de votre public et selon les consignes du Cadre de l'IPPF pour une éducation sexuelle intégrée (cf. Section 6 sur le contenu en matière d'éducation par les pairs).
- ☑ Insistez sur le rôle qu'ont les éducateurs pairs de défendre la santé et les droits SSR des jeunes.
- ☑ Prenez en compte les responsabilités des formateurs. Rappelez-leur :
 - De prendre en compte les sujets d'inquiétude et d'intérêt des stagiaires
 - D'étudier les formulaires que les éducateurs pairs auront à compléter pour faire leur rapport sur leur travail et l'organisation des activités
 - De présenter aux éducateurs pairs les besoins, points et problèmes que le programme doit prendre en compte
 - De clarifier ce que les éducateurs pairs ont en droit d'attendre du programme en matière de soutien, de supervision et de mesures incitatives
 - De mettre en valeur les autres possibilités de participer offertes aux jeunes au sein de l'association membre
 - Expliquer la raison et le but du modèle intégré d'éducation par les pairs et de l'éducation sexuelle intégrée
 - Offrez aux éducateurs pairs un guide de référence des services disponibles et des organisations proches de jeunes dans la communauté.

ii Développer des compétences essentielles

- ☑ **Compétences techniques** : les éducateurs pairs devront comprendre les concepts de base de la SSR, comme l'utilisation correcte du préservatif, comment en faire la distribution et la démonstration, comment organiser des séminaires d'éducation par les pairs sur le fonctionnement des méthodes de contraception, etc. Dans le cadre de leur formation, les éducateurs pairs seront amenés à visiter les cliniques et d'autres services de leur communauté et ce, afin d'orienter leurs pairs plus facilement. Ils devront également acquérir d'autres compétences comme la tenue d'un registre, l'autoévaluation et l'évaluation.
- ☑ **Compétences d'enseignement** : mettre en valeur les techniques d'éducation, de communication et de présentation. Cela comprend l'animation de discussions en groupe, le travail en groupe, la communication, l'écoute, les rudiments du counselling, les techniques participatives d'information, de présentation et de plaidoyer ; l'animation de débats, comment répondre aux questions personnelles, comment donner des indications claires, et comment aborder les sujets controversés ; le traitement des problèmes juridiques et d'éthique tels que les questions liées au consentement de l'enfant, à sa protection (cf. Annexe E), ce qu'implique la confidentialité et comment la prendre en compte.
- ☑ **Compétences liées au travail d'équipe** : les activités menées par les éducateurs pairs se font souvent soit en petit groupe, voire en binôme, soit avec toute l'équipe. Cela permet aux éducateurs pairs de développer leurs compétences à travailler ensemble de manière efficace. Les éducateurs pairs devraient être formés et encouragés à identifier les individus ou structures au sein de la communauté auprès desquels ils peuvent trouver un soutien, en cas de besoin.

Etude de cas : développer des compétences importantes

Dans le cadre du projet de la Reproductive Health Initiative for Youth in Asia (RHIYA), gérée par l'association membre de l'IPPF au Sri Lanka, les éducateurs pairs ont été formés au counselling par les pairs pour traiter les questions sensibles de SSR soulevées par les jeunes. La difficulté a consisté à permettre à ces conseillers de se mettre au travail sans avoir reçu la formation approfondie requise en counselling. L'association membre a suivi les conseils de consultants externes qui ont suggéré la création d'une « communauté de conseillers » pour une période d'un an. Dix-huit conseillers principaux, issus de 18 districts du Sri Lanka (couvrant la moitié du pays), ont été identifiés et formés. Ces conseillers principaux ont à leur tour formé 312 éducateurs pairs pendant une semaine aux principes clés du counselling et des questions de DSSR concernant les adolescents. Ces conseillers pairs ont été soutenus à la fois par une formation théorique et conceptuelle et par un enseignement pratique sur le terrain, une fois par mois. Les conseillers pairs ont tous tenu un carnet de bord. Certains cas, comme les questions de genre, ont été tirées de ces carnets pour être analysés et débattus plus en profondeur. Ces carnets ont permis aux conseillers pairs d'enrichir les campagnes de changement de comportement et de communication et l'élaboration de supports, et les questions de DSSR soulevées par leurs récits ont servi de contenu au matériel IEC.

Les principes de la psychologie clinique ont également été intégrés au projet, et deux mentors ont géré ce programme par une approche centrée sur les individus. Ces mentors ont testé régulièrement tant l'efficacité des conseillers principaux que celle des conseillers pairs. Les 312 conseillers pairs ont tous été choisis parmi les jeunes eux-mêmes ce qui a permis au programme d'éducation par les pairs de mieux cibler le public visé et d'accéder plus facilement à lui.

iii Eduquer aux valeurs et attitudes positives

- ☑ Prévoyez une discussion sur la manière d'intégrer une vision fondée sur les droits et promouvoir une sexualité et des choix qui soient sains pour les jeunes et les adolescents.
- ☑ Explorez les questions liées à la sexualité, la religion, les rôles sexuels, les personnes vivant avec le VIH, la consommation de drogue, l'orientation sexuelle, la prise de décision et la prise de risque pour apprendre aux éducateurs pairs à respecter les différences de valeurs, styles de vie et croyances.
- ☑ Insistez sur l'importance des attitudes libres de tout jugement, de la confidentialité, de l'empathie, de la confiance en soi, de l'affirmation de soi, des dynamiques de groupe et de la sensibilité.
- ☑ Encouragez les jeunes à être d'ardents défenseurs de la santé et des droits sexuels et reproductifs.
- ☑ Traitez les questions de prise en charge et de soutien.
- ☑ Soulignez le fait que l'IPPF n'étant pas une organisation confessionnelle, aucune valeur religieuse ne doit pas être imposée à autrui.
- ☑ N'oubliez pas d'aborder l'importance des partenariats entre jeunes et adultes.
- ☑ Expliquez bien les limites du rôle des éducateurs pairs, là où il commence et là où il s'arrête, et ce qui le rattache à leurs responsabilités en tant qu'éducateurs pairs (cf. Annexe C).
- ☑ Abordez les questions d'éthique (c.-à-d. Les principes et valeurs promues par le programme) par la formation. Ces questions peuvent concerner la confidentialité, l'équilibre des pouvoirs, l'égalité entre les sexes, le respect de la diversité, tout comme les limites du rôle d'éducateur pair, la sexualité et le plaisir.
- ☑ Faites travailler les éducateurs pairs avec des prestataires de services pour les aider à affiner leurs idées personnelles sur la façon dont ils comptent contribuer aux services proches des jeunes disponibles pour maximiser l'utilisation de ces services par les jeunes de la communauté.

A noter : travailler avec une équipe de membres du personnel et d'éducateurs pairs à la rédaction d'un code d'éthique pour le programme

Le traitement de certains sujets sensibles

Les priorités stratégiques de l'IPPF

L'avortement

Sensibilisez à ce qu'est l'avortement, aux services disponibles dans ce domaine, à la législation du pays en la matière ; discutez des raisons de la stigmatisation récurrente attachée à l'avortement et insistez sur l'importance de la confidentialité.

La violence à caractère sexiste

Choisissez une définition claire de la violence à caractère sexiste (VCS), du rôle des éducateurs pairs et de celui de l'organisation; intégrez des discussions sur le respect, les comportements acceptables, etc.; établissez des liens clairs avec les questions de SSR, et soulignez le fait que les jeunes hommes peuvent eux aussi subir des abus ; discutez de la façon dont la VCS affecte particulièrement les personnes marginalisées (les jeunes, les GLBTQ) ; et ayez un système d'orientation bien connu des éducateurs pairs.

Les jeunes et le VIH

Faites la promotion de messages positifs, exacts et objectifs sur les pratiques sexuelles les plus sûres (tenez compte des préservatifs et de l'abstinence) et le fait de vivre avec le VIH. Les messages doivent être cohérents et sans jugement de valeur. Parlez de la stigmatisation, encouragez les éducatrices pairs à participer à la promotion du préservatif ; faites la promotion des stratégies de distribution de préservatifs comprenant des explications sur la façon et le moment de les utiliser ; soutenez et formez les éducateurs pairs à adopter une attitude positive dans le travail avec les jeunes sur la prévention contre le VIH et le fait de vivre avec ; faites participer au projet les jeunes vivant avec le VIH ; informez les éducateurs pairs des services complets disponibles, depuis la prévention jusqu'au traitement et aux soins ; encouragez à une vie sexuelle saine et contribuez à répondre aux besoins SSR des jeunes vivant avec le VIH.

L'accès à des services proches des jeunes

Abordez les obstacles à l'accès (d'ordre psychosocial, économique, géographique, administrative, juridique et cognitif) ; passez en revue les organisation et groupes de soutien qui offrent aux jeunes un soutien, de l'information, du dépistage, des traitements et des soins ; formez les éducateurs pairs à orienter et encourager leurs pairs à utiliser les services de SSR ; et abordez la stigmatisation des jeunes et les problèmes que soulèvent la révélation et la violence liées au dépistage du VIH.

Les jeunes et le plaidoyer

Faites la promotion des stratégies de plaidoyer pour réduire la stigmatisation qui empêche les jeunes d'utiliser les services de SSR au sein de la communauté et pour dispenser aux jeunes une information exacte sur la SSR ; les participants au programme peuvent faire du plaidoyer en faveur d'un changement des politiques ou contribuer à soutenir les objectifs de changement des comportements ; et encouragez le plaidoyer en tant que stratégie pour promouvoir les DSSR des jeunes.

iv Méthodologie de la formation

Si le contenu de la formation a son importance, les méthodes employées pour préparer les jeunes à devenir de vrais éducateurs pairs le sont tout autant. L'approche fondée sur les droits amène à transformer l'enseignement en apprentissage. En d'autres termes, la formation devrait viser à développer la réalisation de soi par l'exploration, l'indépendance d'esprit et le sens critique. Cela favorisera l'acquisition de nouveaux savoirs, attitudes et compétences, tant pour le travail en groupe, que pour l'exploration des valeurs personnelles, les qualités d'expression à l'oral comme à l'écrit, la prise de parole en public, gagner confiance en soi et en autrui, la création d'un réseau social et le plaidoyer.

Cette approche de la formation met en valeur l'importance des outils pédagogiques interactifs pour guider le processus de découverte de soi, par exemple à l'aide de jeux (entre autres méthodes) pour faciliter l'apprentissage – tant physiques qu'intellectuels – et d'autres moyens créatifs (par ex., art, musique et théâtre) pour faire de nouvelles expériences, les documenter et les analyser. Le processus de formation et son issue ne se limitent pas à une session unique mais est un parcours continu d'interrogation, de découverte et d'apprentissage. La continuité et la cohérence étant partie intégrante de sa réussite, il exige un engagement pour un impact à long terme, sans s'arrêter aux quelques accomplissements visibles à court terme.

5. Avoir un programme de formation

- ☑ Choisissez ou adaptez un programme qui favorise la participation, la créativité et l'équilibre entre le développement des compétences et de l'esprit d'équipe. Pratiquement tout ce que l'on attend des éducateurs pairs dans leur travail avec les bénéficiaires du programme devrait être montré dans le cadre de la formation. Les manuels et le programme de formation ne sont pas gravés dans du marbre. Aussi n'hésitez pas à faire les changements nécessaires dans les supports existants pour vous adapter au public et aux objectifs du programme.
- ☑ Veillez à ce que votre programme de formation reflète les réalités culturelles de la population cible, et favorisez les discussions sur les obstacles au changement souhaité.
- ☑ Impliquez les éducateurs pairs dans l'élaboration du programme, car il est important qu'il reflète leurs idées.
- ☑ Concentrez-vous sur la façon de transmettre l'information à l'aide de techniques participatives pour impliquer le public.
- ☑ Faites en sorte que la formation soit intéressante et pertinente pour les éducateurs pairs.
- ☑ Si possible, optez pour une formation par "vagues" (c.-à-d. avec un nouveau groupe tous les deux à trois mois). Cela peut aider à limiter la taille des groupes et faciliter l'intégration de nouvelles recrues au bon moment.
- ☑ Organisez le calendrier des sessions en fonction des besoins en formation. Evitez de surcharger les sessions en prévoyant des temps de pause, d'évaluation, de résumé et de planification des futures tâches.

Les techniques utiles pour le travail en groupe :

- Le travail individuel
- Le travail en binômes ou en petits groupes
- Le *brainstorming* (appelé aussi remue-méninges)
- La technique dite « de l'aquarium » (activité au centre d'un cercle pour un petit groupe)
- Conversation « en cercle »
- Jeux de rôle
- Débats en groupe
- Evaluation

6. Fournir des supports de formation pertinents au bon moment

- ☑ Le programme de formation doit être un modèle de bonne planification et apporter des supports utiles, professionnels, pertinents et au moment opportun.
- ☑ Veillez à distribuer aux éducateurs pairs la liste de services (cliniques et non cliniques) offerts par l'association membre, ses cliniques et les autres organisations au sein de la communauté.
- ☑ Demandez aux apprenants d'aider à la préparation et la distribution des supports pour favoriser leur participation.

7. Evaluer la formation

- ☑ Impliquez le formateur, le coordinateur, les apprenants et les dirigeants dans l'évaluation des besoins en formation et des objectifs atteints.
- ☑ Faites un test avant et après chaque session pour déterminer si les éducateurs pairs ont acquis les savoirs et compétences nécessaires. Le formulaire d'évaluation finale est également un outil précieux pour identifier les points forts et les points faibles de la formation, et les éventuels sujets à aborder pour les stages de remise à niveau ou de suivi.
- ☑ Pour les participants présentant des carences à la fin de la formation, le coordinateur peut décider qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires pour devenir éducateurs pairs ou envisager la possibilité de leur apporter une formation complémentaire. Sinon, il peut étudier avec chaque individu concerné les autres possibilités de contribuer à la mission de l'organisation.

8. Féliciter les jeunes qui sont allés au bout de la formation

- ☑ Remettre un certificat en fin de formation.
- ☑ Si possible, prévoir une journée spéciale (pour annoncer le lancement officiel du programme d'éducation par les pairs) et offrir des articles aux éducateurs pairs qui leur permettent de s'identifier au programme : badges, cartes de membre actif, tee-shirts, etc.
- ☑ Et/ou tests d'évaluation.

9. Assurer un suivi de formation et une formation de mise à jour

- ☑ Animer des formations de mise à jour tout au long du programme.
- ☑ Ce seront des sessions courtes centrées sur des points et compétences spécifiques et qui renforcent l'esprit d'équipe.

Etude de cas : suivi de la formation

INNPARES, l'association membre péruvienne de l'IPPF, a mis en place un système bien défini de suivi de formation à l'intention de ses réseaux d'éducateurs pairs. Le coordinateur des programmes envoie des courriels réguliers aux éducateurs pairs afin de les tenir à jour sur le projet et informés de questions spécifiques. Si les éducateurs pairs ont des questions ou besoin de plus d'information, ils peuvent parler directement au coordinateur. Des ordinateurs sont à leur disposition dans les bureaux de l'association, ce qui est un plus pour les éducateurs.

10. Des outils de formation

- ☑ Des aides pédagogiques, des fiches d'identification, des cursus de formation, des fiches d'évaluation et des tests et indicateurs d'évaluation.

SECTION 5 : La mise en œuvre du programme de formation

Bien que la formation des éducateurs pairs soit un aspect important des programmes, il est tout aussi important de soutenir les jeunes, les responsables de programmes et autres parties prenantes pour assurer un fonctionnement efficace des programmes d'éducation par les pairs. Cette étape consiste à identifier les participants, valider les activités du programme, créer un environnement qui favorise l'apprentissage, passer en revue le matériel, planifier la logistique, faire accepter le programme par la communauté et, dans l'idéal, travailler avec les groupes vulnérables. Il est particulièrement important d'impliquer les jeunes tout au long de la mise en œuvre.

1. Identifier les participants à chaque étape du programme

- ☑ Veillez à ce que les jeunes aient un rôle à jouer à chaque stade du programme. Ainsi, vous démontrerez les multiples rôles qui peuvent être confiés aux jeunes et l'importance qu'il y a à les considérer comme des partenaires à part entière.
- ☑ Soyez clair sur les membres du personnel, les organisations partenaires et autres parties prenantes devant être impliquées à chaque étape du programme.

2. Définir et valider les activités du programme

- ☑ Chaque activité doit avoir un lien direct avec les objectifs et buts proposés pour le programme.
- ☑ Décidez avec les éducateurs des types d'activités d'éducation les plus appropriées pour chaque public et les plus réalisables compte tenu des ressources disponibles.
- ☑ Essayez des activités basées sur l'un ou plusieurs des sujets suivants : éduquer et promouvoir l'information ; distribuer des services au sein de la communauté, offrir des articles et d'orientation ; faire du plaidoyer (cf. Annexe D, Outils 5 et 6 sur les approches et types d'activité).

Etude de cas : des activités de programmes créatives

Chaque éducateur pair des programmes de PROFAMILIA, l'association membre de l'IPPF en Colombie, travaille de façon intensive avec dix jeunes de la communauté et fait des conférences devant de plus larges publics. Pour susciter l'intérêt des jeunes, les éducateurs pairs ont mis en œuvre diverses stratégies créatives. Par exemple, certains volontaires ont organisé des représentations théâtrales et des sessions de rap afin de faire passer des messages sur la SSR, la prévention contre le VIH et les méthodes de contraception, tandis que d'autres ont participé en tant qu'invités à des émissions de radio et de télévision.

3. Créer l'environnement adéquat

- ☑ Créez un environnement favorable à l'apprentissage pour des discussions ouvertes et sans préjugés sur la sexualité et la santé sexuelle ; il est important de protéger cet environnement.
- ☑ Veillez à ce que le travail en tête-à-tête soit respectueux de l'individu et suive les consignes relatives à la protection de l'enfant (cf. Annexe E sur la Politique de l'IPPF en matière de protection de l'enfant).

4. S'entendre sur le contenu des programmes d'éducation par les pairs

- ☑ Discutez et convenez du contenu des programmes avec l'association membre ou l'organisation chargée de leur mise en œuvre.
- ☑ Veillez à ce que le contenu couvre les questions suggérées en Section 6 et véhicule des valeurs positives.

5. Réaliser des supports éducatifs et promotionnels

- ☑ Passez en revue et sélectionnez les supports éducatifs d'actualité et appropriés au public visé.
- ☑ Utilisez les supports appropriés existants (ceux de l'IPPF ou d'autres organisations).
- ☑ Si d'autres supports sont nécessaires, faites appel aux éducateurs pairs pour les réaliser, les tester et les réviser.
- ☑ Si votre association membre a peu d'expérience avec les groupes vulnérables ou mal desservis, cherchez à collaborer avec d'autres organisations travaillant déjà avec ces groupes.
- ☑ Veillez à ce que les supports utilisés reflètent différents types de jeunes, c'est-à-dire trouvez un équilibre entre l'appartenance ethniques, le genre, le fait d'être ou non scolarisé, le mariage/célibat, le fait d'être ou non parent et le contexte éducatif.

6. Planifier la logistique et les déplacements

- ☑ Coordonnez les déplacements vers et à partir du lieu des activités.
- ☑ Avant de commencer les activités, tenez compte de ce dont les éducateurs auront besoin en termes de matériel et de soutien.
- ☑ Prévoyez un système de remboursement des dépenses.

7. Prévoir l'encadrement et la supervision

- ☑ Garantisiez la conformité avec les normes de l'IPPF et celles des autres programmes.
- ☑ Veillez à ce que les relations entre les éducateurs pairs et les responsables/superviseurs, comme celles des éducateurs pairs entre eux soient positives et cordiales.
- ☑ Veillez à ce que les équipes d'encadrement soient techniquement compétentes dans leur sphère de responsabilité.

- ☑ Créez un processus de prise de décision et de budgétisation transparent et qui intègre la participation des jeunes.
- ☑ Assurez la mise en place de processus de gestion des ressources humaines et financières efficace.
- ☑ Utilisez le suivi et l'évaluation dans la prise de décision, afin de permettre le traitement des difficultés quand elles surviennent.
- ☑ Encouragez la coopération et le travail en réseau. Insistez sur l'importance de la collaboration avec des gens extérieurs à l'organisation et le partenariat sur le terrain/au sein de la communauté.
- ☑ Mettez en place un système opérationnel d'orientation vers les services et les produits (cf. Section 8 pour plus de détails).
- ☑ Assurez et préservez la qualité des activités du programme et prévoyez des solutions pour les situations de non-conformité aux normes.

A noter : les éducateurs pairs se soucieront davantage de la qualité de leur travail s'ils ont le sentiment que cela compte beaucoup aux yeux de la Direction

8. Soutenir et encadrer les éducateurs pairs

- ☑ C'est un aspect important de la mise en œuvre du programme. Le soutien et l'encadrement permettent aux éducateurs pairs d'avoir un retour sur leur travail, un soutien technique et de faire part de leurs idées et de leurs inquiétudes sur le programme (cf. Section 8 pour plus de détails).

9. S'assurer du soutien de la communauté

- ☑ Tenez la communauté dans son ensemble au courant de votre programme.
- ☑ Impliquez les leaders influents, y compris ceux des groupes sensibles, dans les réunions, les comités de pilotage et la mise en œuvre du programme.
- ☑ Invitez les leaders en tant qu'intervenants de marque aux cérémonies et autres événements formels ; impliquez-les dans le renouvellement des supports et fournissez-leur le matériel éducatif utilisé dans le projet.

10. Travailler avec des groupes de jeunes particulièrement vulnérables

Il est important que, dans la mesure du possible, votre programme d'éducation par les pairs et les services qui y sont attachés travaillent pour et avec les jeunes les plus vulnérables, marginalisés et socialement exclus.

Quelques exemples de groupes vulnérables, marginalisés et socialement exclus :

- Les personnes vivant avec le VIH et/ou le sida
- Les consommateurs de drogues injectables
- Les enfants particulièrement à risque
- Les travailleurs sexuels
- Les minorités sexuelles
- Les minorités ethniques et culturelles
- Les personnes ayant un handicap physique et/ou mental

Pour plus d'informations et de conseils sur le travail avec les jeunes vulnérables, lire *Peer Education Handbook on Sexual and Reproductive Health and Right : Teaching Vulnerable, Marginalized and Socially-Excluded Young People*, Réseau européen de l'IPPF – cf. Annexe F.

Lors du travail avec les groupes de jeunes particulièrement vulnérables, marginalisés et socialement exclus, veillez à ce que les éducateurs pairs, le coordinateur de programme et les autres membres du personnel comprennent bien les besoins de ces groupes.

- ☑ Adaptez et/ou réorientez, si nécessaire, votre programme d'éducation par les pairs et vos services en fonction des besoins de ces populations. Cela peut concerner les mesures suivantes :
 - Impliquer les membres de ces groupes en tant qu'éducateurs pairs et veiller à ce qu'ils soient traités à égalité avec les autres
 - Mieux appréhender et cerner les spécificités culturelles et sociales de ces groupes
 - Se mettre, lentement mais sûrement, à établir avec les membres et/ou représentants de ces groupes des relations de confiance dans un environnement sûr
 - Créer et publier pour, et avec, les membres de ces groupes des ressources appropriées en termes de culture, de langage et de visibilité
 - Être capable de communiquer dans un langage clair, direct et approprié
 - Former et orienter le personnel pour veiller à ce que tous, au sein de votre organisation, adoptent des attitudes absentes de tout préjugé à l'égard de ces groupes et communautés.
 - Lutter contre la stigmatisation et la discrimination auxquelles les membres de ces groupes sont confrontés.
 - Dispenser des services directement aux membres de ces groupes dans leur environnement habituel (par ex. par des services de proximité et des cliniques mobiles)

- ☑ Décider à partir d'une évaluation, entre l'intégration de membres de ces groupes aux programmes existants d'éducation par les pairs ou la création d'un programme distinct. L'intégration peut se révéler plus appropriée et avantageuse dans certaines circonstances (et aider à éviter toute éventuelle stigmatisation). Cela dit, dans d'autres cas, une stratégie et un programme spécifiques peuvent être le moyen le plus efficace d'atteindre les groupes particulièrement vulnérables.
- ☑ Assurez la promotion de vos services directement auprès des jeunes vulnérables, marginalisés et socialement exclus, en soulignant le fait que votre organisation est engagée à répondre à leurs besoins.

11. Quelques outils de mise en œuvre

- ☑ Vous aurez besoin de formulaires de planification des activités, de bulletins d'orientation, de formulaires pour documenter les activités ou prendre des notes sur le terrain, ainsi que de formulaires de supervision des activités (cf. Annexe D pour des exemples).

SECTION 6 : Le contenu de l'éducation par les pairs

Assurez-vous que votre programme d'éducation par les pairs reflète vos messages et objectifs clefs. Au minimum, les associations membres de l'IPPF devraient prendre en compte les cinq priorités stratégiques de l'IPPF (Adolescents, sida, Avortement, Accès et Plaidoyer). De plus, vous devriez aspirer à incorporer les principaux sujets d'éducation à la SSR et promouvoir les messages clefs du *Cadre de l'IPPF pour une éducation complète à la sexualité*. Cette section comporte la liste des principaux sujets et messages que vous devriez encourager tous les éducateurs pairs à aborder avec les jeunes lorsqu'ils entreprendront de travailler en qualité d'éducateur ou conseiller pair.

1. Promouvoir les questions d'éducation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs

Efforcez-vous d'aborder le plus grand nombre possible des éléments suivants du *Cadre de l'IPPF pour une éducation complète à la sexualité* :²

i Le genre

Sujets :

- La différence entre le genre et le sexe.
- Les rôles, stéréotypes, mythes, inégalités en termes de genre et les normes et valeurs sociétales qui changent.
- Comment les normes en matière de genre se manifestent et comment elles peuvent mener à des conséquences négatives pour la SSR.
- Les questions liées à la stigmatisation de soi et aux normes ambivalentes.
- Les questions de genre et d'équité entre les genres, qui devraient être considérées en termes de couverture du programme, de contenu éducatif et de contexte social.
- Les pratiques culturelles, telles le mariage précoce et les mutilations génitales féminines (MGF).
- Où trouver un soutien pour défier les normes en matière de genre.

Messages sur le genre :

- Insistez sur le changement de nos attitudes pour être plus respectueux d'autrui.
- Changez votre propre attitude envers vous-même, ne mettez pas d'étiquette sur les gens et soyez attentifs aux manifestations d'inégalité liées au genre.
- Acceptez que bien qu'il faille parfois du temps pour changer les rôles et/ou normes en matière de genre, certains de ces rôles et leurs conséquences n'en sont pas moins inacceptables.
- Soulignez le fait que c'est en changeant soi-même d'attitude que l'on peut faire changer les normes sociales.
- Garantisiez l'égalité entre les genres tout au long du programme,

y compris durant la formation (par ex., éviter de laisser les garçons monopoliser les discussions).

- Reconnaissez qu'il y a des questions de santé publique et de droits en jeu, indépendamment de la tradition.
- Insistez sur le rôle des jeunes en tant que « agents du choix » et « esprits critiques ».
- Soulignez que le genre comprend le masculin **et** le féminin, et ne supposez pas que les normes négatives n'affectent que les filles.
- Reconnaissez que les hommes ont également un rôle à jouer pour atteindre l'égalité entre les genres.

ii La santé sexuelle et reproductive (SR)

Sujets :

- Le corps, la puberté et les changements ; l'hygiène; la sexualité et le cycle de la vie ; la menstruation et les attentes, la stigmatisation et la ségrégation sociales.
- L'intégration des questions de SSR et VIH ; l'information sur le VIH/sida, la prévention, le conseil et dépistage volontaires (CDV), le traitement et les soins ; le fait de vivre avec le VIH/sida ; la prévention contre la transmission de la mère à l'enfant (PCTME); la consommation de drogues injectables et le VIH ; les anti-rétroviraux (ARV).
- Les symptômes, le dépistage et le traitement des IST.
- Le processus de la reproduction ; les solutions et l'information liées à la grossesse, y compris l'avortement à risque et sans risque.
- Les préservatifs masculins et féminins (information et éducation).
- La contraception (y compris la contraception d'urgence).
- L'explication de l'abstinence.
- L'estime de soi et l'autonomisation.

Messages sur la SSR :

- L'importance qu'il y a à respecter son propre corps.
- La puberté et la menstruation en tant que processus naturels.
- Éviter de parler du processus de la reproduction de façon trop scientifique ou trop prude.
- La reproduction n'est qu'un des aspects de la sexualité.
- Comprendre la virginité et les différences entre les garçons et les filles.
- Promouvoir le choix et les différentes options en matière de contraception et de prévention contre le VIH avec respect et dans le contexte d'une sexualité moins risquée.
- Mettre en avant les préservatifs et autres contraceptifs dans le contexte plus général de la sexualité (les gens n'ont pas des rapports sexuels dans le but d'utiliser un préservatif) ; éviter de dire que le préservatif n'est fait que pour les gens à risque.
- La fidélité avec les partenaires dépistés comme méthode de prévention.
- Comment vivre avec le VIH ; la prévention entre partenaires séropositifs au VIH ; la SSR et l'approche positive de la vie des jeunes vivant avec le VIH/sida.
- Mettre en avant les raisons de recourir au CDV et au suivi.
- Tout le monde a droit à des relations amoureuses.
- Aborder les mythes et stéréotypes sur la sexualité et le sexe.

2 Pour plus de détails, voir le Cadre de l'IPPF sur l'éducation à la sexualité <http://www.ippf.org/en/Resources/Guides-toolkits/Framework-for-Comprehensive+Sexuality+Education.htm>

L'orientation vers les services de SSR :

Il est important que les éducateurs pairs connaissent les services dispensés par les cliniques de l'association membre et les autres organisations, afin qu'ils puissent y adresser les jeunes, en cas de besoin.

iii La citoyenneté sexuelle**Sujets :**

- La connaissance des politiques, lois et institutions internationales et nationales sur les droits.
- La mise à disposition de services et ressources.
- La participation, le plaidoyer, le choix et le consentement.
- Le changement des normes et pratiques culturelles.
- Une approche de la SSR fondée sur les droits, choix et consentement inclus.
- Les obstacles sociaux, culturels, politiques et éthiques à l'exercice des droits sexuels et reproductifs (DSR).
- Le plaidoyer et participation politique en faveur des DSR.
- Les valeurs personnelles et le processus de prise de décision.
- Les compétences de négociation (avec le compagnon/la compagne comme avec la communauté dans son ensemble).
- L'élaboration de nouvelles stratégies de communication.

Messages sur la citoyenneté sexuelle :

- Intégrer et légitimer différentes identités et pratiques sexuelles, reconnaître le genre, les différentes sexualités et les différents droits, sans exclure quiconque.
- Accepter l'association confessionnelle.
- Chercher à aider les chefs religieux à démêler les valeurs religieuses fondamentales.
- Aborder l'impact de la religion sur les DSR.
- Ne pas imposer de valeurs religieuses à autrui.
- Bien distinguer les arguments moraux des arguments de santé publique et de droits.
- Souligner le rôle de soutien des éducateurs pairs dans la prise de décision et ses limites.
- Éviter d'approuver les approches prescriptives comme les attitudes qui véhiculent un jugement de valeur ou l'information partielle.

iv Le plaisir**Sujets :**

- La notion de santé en matière de sexualité.
- La biologie et les émotions derrière les réactions sexuelles de l'être humain.
- Le genre et le plaisir
- L'amour, le désir sexuel et les relations.

- La communication interpersonnelle.
- La diversité de la sexualité.
- La masturbation.
- Les pratiques sexuelles plus sûres et le plaisir.

Messages sur le plaisir :

- Comprendre que le sexe devrait être un plaisir partagé et pas une obligation.
- Aborder la question de la stigmatisation associée au plaisir.
- Accepter l'orientation sexuelle personnelle comme un droit humain.
- Comprendre que tout le monde a le droit au plaisir, hommes et femmes confondus.
- La sexualité et le plaisir font partie intégrante de la vie de chacun.
- La masturbation en tant que pratique normale, sans risque et agréable pour les hommes et les femmes et en tant que choix personnel.
- Comprendre que le plaisir ne se limite pas aux rapports sexuels.
- La sexualité sans risque en tant que sexualité qui procure du plaisir.
- Souligner le fait que la communication avec le/la partenaire peut augmenter le plaisir.
- Aborder et comprendre les notions d'amour et de désir dans les rapports sexuels.
- Éviter les pratiques sexuelles d'assèchement des muqueuses vaginales, et aborder cela comme une question de santé publique.

v La violence**Sujets :**

- Explorer les formes de violence, la violence à caractère sexiste (après avoir abordé les questions de genre) et ce qui est inacceptable.
- Les droits et la législation.
- Apporter un soutien aux solutions et aux dispositifs appropriés d'orientation.
- Les normes et mythes au sein des communautés.

Messages sur la violence :

- Personne ne devrait infliger de souffrance physique, mentale ou autre.
- Insistez sur le fait que la victime n'est pas fautive et que la protection, le soutien et l'autodéfense sont des droits pour tous.
- Reconnaître que les agresseurs peuvent changer et, bien que cela soit difficile, éviter de les déshumaniser.
- Reconnaître que la violence n'est pas l'apanage des garçons/hommes et qu'eux aussi peuvent en être victime.
- Insister sur l'importance qu'il y a à éviter qu'une victime devienne à son tour un agresseur.
- Explorer les rapports sexuels sans consentement mutuel.
- Tout être humain a le droit d'être respecté, mais certains comportements peuvent tout de même être inacceptables.

vi La diversité

Sujets :

- ☑ Reconnaître l'étendue de la diversité dans notre vie (par ex., la foi, la culture, l'ethnie, le statut socioéconomique, la présence ou non du handicap, la sérologie VIH et l'orientation sexuelle) et accepter nos différences.
- ☑ Utiliser un exemple de différence entre les gens comme moyen de lancer une discussion sur la diversité.
- ☑ Promouvoir une approche positive de la diversité.
- ☑ Reconnaître la discrimination, ses effets nuisibles et comment l'appréhender.

Messages sur la diversité :

- Le droit à la différence ; la responsabilité de respecter la diversité des être humains ; chaque individu est unique et différent.
- Tolérance zéro pour la discrimination quelle qu'elle soit.
- Considérer les risques potentiels inhérents à un plaidoyer en faveur d'une position, en particulier sur la diversité dans le contexte social.
- Il n'y a pas de mal à ce qu'un éducateur pair dise qu'un sujet est trop complexe pour qu'il puisse en discuter.
- Passer de la tolérance à la célébration de la diversité.

vii La relation à autrui

Sujets :

- ☑ Tout individu a le droit d'avoir une relation.
- ☑ Comprendre les différents types de relation (par ex., relations de famille, d'amitié, sexuelles, amoureuses, etc.).
- ☑ Les émotions.
- ☑ La communication.
- ☑ L'intimité affective et physique.
- ☑ Les droits et les responsabilités.
- ☑ Les dynamiques du pouvoir, la pression de pairs et les normes sociales.

Messages sur les relations :

- Les relations sont plus positives quand elles sont associées à la confiance et à l'honnêteté.
- Les relations peuvent changer.
- Il n'y a aucun mal à dire "oui", pas plus qu'il y en a à dire "non". Le plus important est de ne pas se sentir forcé.
- L'amour et le sexe sont deux choses différentes.
- L'utilisation du préservatif et de la contraception ne signifie pas que l'on soit infidèle.
- Les femmes comme les hommes peuvent avoir des préservatifs avec elles.
- Reconnaître les relations sexuelles saines, malsaines ou coercitives.

2. Inclure la question des connaissances

- ☑ Les éducateurs pairs doivent faire attention à ne pas submerger les jeunes d'information, et s'efforcer de ne pas présenter l'information de façon trop médicale ou scientifique.
- ☑ L'information présentée par les éducateurs pairs doit être cohérente avec la situation et la réalité des bénéficiaires du programme.

3. Aborder la question de la réflexion critique

- ☑ L'éducation par les pairs doit aider les jeunes à faire face aux inégalités qui mènent bon nombre d'entre eux à adopter un comportement sexuel à risque et des normes inéquitables en matière de genre. Si les rapports sexuels plus sûrs peuvent réduire le risque de transmettre des maladies, les rapports non protégés peuvent avoir leurs propres objectifs : maternité, démonstration de virilité, possibilité de soutien économique, etc.
- ☑ Les programmes doivent encourager les jeunes à évaluer les conséquences de leurs actes et se demander si les risques en valent la peine.

4. Comprendre les besoins des populations vulnérables et/ou marginalisées

- ☑ Reconnaître qu'encourager le statut de membre au sein des populations marginalisées exige une approche particulière de la proximité et de la souplesse.
- ☑ Veiller à ce que les éducateurs pairs comprennent bien les besoins des populations marginalisées, reconnaissent les schémas de discrimination et de stigmatisation, et luttent contre ce type de problèmes.

SECTION 7 : Fournir du matériel et des préservatifs

Un matériel approprié et de bonne qualité, associé à un approvisionnement en préservatifs, est ce qui fait toute la différence entre une éducation par les pairs ordinaire et un programme vraiment réussi. Réfléchissez à ce qui conviendrait le mieux à votre public, selon ses caractéristiques : l'âge, le degré d'alphabétisation, le genre sexuel, la culture et les besoins spécifiques. Pour cela, il est important de demander aux éducateurs pairs et participants de passer en revue votre matériel, vos articles et votre équipement.

1. Réaliser du matériel éducatif

- ☑ Veillez à ce que les brochures et prospectus soient cohérents avec le contenu et les messages de votre programme, et qu'ils reflètent les valeurs de l'IPPF.
- ☑ Utilisez le matériel existant disponible et impliquez le groupe cible dans la conception et la réalisation de nouveau matériel.
- ☑ Utilisez des prospectus/brochures, des supports en image et différents types de matériel d'information, éducation et communication (IEC).
- ☑ Encouragez les éducateurs pairs à créer leurs propres ressources ou à réviser le matériel existant.
- ☑ Contrôlez la qualité de la littérature et veillez à la cohérence de vos messages. Décidez qui en aura la responsabilité.

Etude de cas : Elaborer un matériel créatif

Pour le projet YES!!, partie intégrante du programme pour jeunes de l'association membre de l'IPPF au Pérou INPPARES, les jeunes éducateurs pairs ont travaillé avec des jeunes au développement de jeux éducatifs. C'était là un moyen amusant pour les jeunes d'apprendre à connaître leurs droits, à faire un plan de vie, de se familiariser avec leur sexualité et d'autres sujets. Suite à ces jeux, les jeunes ont réalisé des supports éducatifs à distribuer à d'autres jeunes sur tout un éventail de sujets liés à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Ces supports ont eu tant de succès que leur utilisation s'est étendue au-delà du projet à d'autres organisations.

2. Fournir des articles et des équipements

- ☑ Si vous disposez d'un bon matériel, assurez-vous que les éducateurs pairs puissent y accéder. Conservez-le dans un lieu attitré qui leur soit toujours accessible.
- ☑ Veillez à ce que les préservatifs (si possible, masculins et féminins) fassent partie intégrante de vos programmes d'éducation par les pairs sur la santé sexuelle. Cependant, ce ne devrait pas être la seule méthode disponible. Mettez l'accent sur le choix.
- ☑ Tenez compte à la fois de la qualité et de la quantité des articles fournis.
- ☑ Choisissez une source d'approvisionnement fiable pour ces articles, tout en ayant d'autres sources par sécurité. Si possible, constituez un stock de préservatifs masculins et féminins et de contraception d'urgence tant pour la démonstration que la distribution.

Etude de cas : distribution de préservatifs et opposition de la communauté

En 2001–2002, APROFAM, l'association membre de l'IPPF au Guatemala, a mis en œuvre un projet de distribution de préservatifs masculins et féminins aux jeunes pour éviter les IST et les grossesses non désirées dans trois communautés cibles. La vente de préservatifs a été si bien accueillie par le jeune public (APROFAM a dépassé son objectif de distribution) qu'il a été demandé aux éducateurs pairs de vendre également d'autres méthodes et produits - pilules contraceptives, préservatifs aromatisés et tests de grossesse. L'équipe de APROFAM a dû cependant faire face à l'opposition farouche de nombreux membres de la communauté arguant qu'il était illégal de vendre des préservatifs à des mineurs, et allant jusqu'à porter des accusations selon lesquelles les préservatifs provenaient d'un vol et que la police les avaient confisqués. L'expérience d'APROFAM montre que, lorsque l'on planifie un programme, il est important de prendre en compte les types de résistance qu'il est susceptible de provoquer et d'élaborer des stratégies pour les surmonter.

3. Adopter des stratégies de communication et de distribution efficaces

- ☑ Élaborez une stratégie de développement et de communication pour votre programme d'éducation par les pairs afin de toucher le plus large public possible.
- ☑ Trouvez un lieu où les jeunes puissent employer diverses stratégies de communication, des plus traditionnelles aux plus innovantes (danse, théâtre, etc.)
- ☑ Envisagez des stratégies de distribution de préservatifs innovantes comme, par exemple, la coopération avec des organisations de marketing social.
- ☑ Décidez entre la vente de préservatifs et autres articles et leur distribution gratuite. Si vous optez pour la vente, assurez-vous préalablement de bien avoir cerné ce que ce choix peut impliquer en termes d'accessibilité de ces articles auprès des jeunes.
- ☑ Dispensez une formation de base sur la manipulation et la distribution des préservatifs.
- ☑ Formez les éducateurs pairs aux bases de la comptabilité.

SECTION 8 : Soutenir les éducateurs pairs – comment entretenir leur motivation

L'IPPF considère qu'il est essentiel que les éducateurs pairs se sentent valorisés et respectés pour leur temps, leurs efforts et leur contribution au travail de l'organisation. D'où l'importance du soutien et de la supervision continus dans tout programme d'éducation par les pairs. Cela permet aux éducateurs pairs de faire part de leurs idées et de leurs inquiétudes au sujet du programme et donc de mieux se l'approprier, et aux responsables du programme d'évaluer les performances des éducateurs pairs.

Le soutien, l'accompagnement et la supervision basée sur l'encouragement sont autant de moyens de tenir les éducateurs bien informés, de leur donner un retour sur leurs activités, de leur apporter un soutien technique à la création de nouvelles activités, de s'assurer de la bonne dynamique du groupe et d'aider les éducateurs pairs à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent. Le soutien du coordinateur du projet peut être très particulièrement utile pour faire des suggestions, encourager et aider à gérer l'affectif en cas d'obstacles ou de problèmes entre les éducateurs pairs et des tiers ou leurs responsables légaux.

1. Dispenser une formation adéquate aux éducateurs pairs (voir en Section 4)

- ☑ Assurez-vous que les éducateurs pairs aient reçu une préparation adéquate pour commencer leur travail.
- ☑ Clarifiez et convenez des attentes concernant les activités et performances des éducateurs pairs.
- ☑ Intégrez le développement des compétences parmi les composantes essentielles de la formation des éducateurs pairs.
- ☑ Multipliez les opportunités pour les éducateurs pairs de mettre leurs savoirs et savoir-faire à niveau selon les besoins.

2. Favoriser l'efficacité et la bonne compréhension des superviseurs/coordinateurs de programme

- ☑ Assurez-vous que les superviseurs et coordinateurs de programme soient formés, réceptifs aux difficultés des éducateurs pairs, et conscients de leurs propres valeurs et attitudes (cf. Section 2 pour plus de détails).
- ☑ Les superviseurs devraient être capables de gérer la dynamique de groupe et encourager l'esprit d'équipe.
- ☑ Donnez la possibilité aux superviseurs de partager les responsabilités avec les éducateurs pairs et à ces derniers d'être impliqués dans le processus de supervision.

3. Créer un environnement qui favorise la réflexion sur soi et donne envie aux jeunes d'être sincères

- ☑ Favorisez l'esprit d'équipe et une dynamique de groupe positive.
- ☑ Intégrer systématiquement à la formation et à la supervision des discussions sur l'égalité sexuelle, la violence à caractère sexiste et les liens entre les rôles sexuels et la SSR.

4. Assurer une supervision positive tout au long du programme

- ☑ Veillez à ce que la supervision des éducateurs pairs soit un encouragement et un guide, et qu'elle ne soit pas punitive et hiérarchique.
- ☑ Lorsque les éducateurs sont confrontés à un problème ou un obstacle, apportez-leur un soutien empathique, de l'encouragement et des suggestions.
- ☑ Encouragez en permanence la motivation et les comportements éthiques.
- ☑ Prévoyez régulièrement des évaluations, des autoévaluations et des réunions avec les éducateurs pairs, tant en individuel qu'en groupe, afin de permettre de discuter des difficultés dès qu'elles surviennent.
- ☑ Passez en revue les plans de travail, les examens faits par les pairs, les visites de terrain, et les données de suivi et d'analyse. Ne pas oublier qu'un soutien peut également être informel.
- ☑ Veillez à ce que le processus de supervision fonctionne à la fois de bas en haut et de haut en bas, notamment afin de permettre un retour d'information à tous les échelons.
- ☑ Faites en sorte que les éducateurs pairs aient plaisir à être ensemble.
- ☑ Etablissez des liens avec les prestataires de service dans le cadre du processus de supervision.
- ☑ Veillez à ce que la supervision inclue les politiques de protection de l'enfant (cf. Annexe E).

A noter : motiver ou retenir ?

Efforcez-vous de réfléchir à « motiver plutôt que retenir » les éducateurs pairs. Les besoins et priorités des jeunes évoluent constamment. C'est pour cela que responsables et coordinateurs doivent comprendre que passé un certain âge, certains éducateurs pairs s'en aillent. Mais d'autres partent par frustration, usure ou manque de soutien. Aussi les responsables de programme devraient-ils réfléchir à des stratégies pour éviter ces problèmes. Une éducation par les pairs dans laquelle les éducateurs se sentent appréciés, soutenus, et encouragés à s'approprier davantage le programme aura plus de chance de rencontrer un réel succès. Il vaut donc peut-être mieux réfléchir aux moyens de les motiver que se contenter de vouloir les retenir.

5. Fournir des sources de motivation pour nourrir l'engagement

- ☑ Mettez l'accent sur la supervision et le soutien individuel sans être trop envahissant ; montrez aux jeunes que vous leur faites confiance dans leur travail.
- ☑ Prenez note des attentes des jeunes éducateurs pairs afin de veiller à ce que le programme y réponde de manière satisfaisante.
- ☑ Insistez sur le fait que l'engagement compte plus que la simple présence physique.
- ☑ Sollicitez et accueillez les réactions sur votre rôle de superviseur.
- ☑ Harmonisez les valeurs et convictions personnelles et organisationnelles.
- ☑ Encouragez la pleine participation des éducateurs pairs à tous les stades du programme. Leur implication dans les décisions sur les moyens d'utiliser les ressources disponibles pour rendre le processus plus ouvert et participatif peut également constituer un facteur de motivation.
- ☑ Mettez au point des mesures d'indemnisation en consultant les éducateurs pairs sur ce qu'ils veulent. Veillez à ce que votre système d'indemnisation soit juste et transparent.
- ☑ Veillez à ce que les organisations et services fonctionnant ensemble, ou dans le même domaine, harmonisent leurs systèmes d'incitation pour éviter le ressentiment parmi les éducateurs pairs.
- ☑ Appliquez des mesures incitatives pour motiver les éducateurs pairs et reconnaître leur contribution. Par exemple :
 - Tee-shirts et sacs à dos, qui aident les jeunes à s'identifier au projet
 - Alimentation, rafraîchissements et déplacements, qui sont essentiels pour garantir une participation continue
 - Badges d'identification, certificats et opportunités de développement personnel et professionnel, qui peuvent aider les éducateurs pairs à se sentir valorisés
 - Offrez des occasions de s'impliquer davantage et d'avoir plus de responsabilités au sein de l'organisation (par ex. devenir membre du Conseil de direction ou jeune représentant dans les réunions nationales)
 - Encouragez les opportunités d'évolution de carrière, par l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'une promotion, en particulier si le programme vise à promouvoir le développement des jeunes et pas simplement à servir à les informer
 - Offrez aux éducateurs pairs soit une indemnisation financière ou la possibilité d'assumer un rôle plus important au sein du programme et/ou de l'organisation, et ce en tenant compte des facteurs financiers, organisationnels et de pérennité
 - Mettez en place un système de tutorat pour les éducateurs pairs, susceptible de leur apporter un soutien complémentaire et de les encourager à évoluer

A noter : des systèmes d'incitation innovants, par ex., recharges d'unités de téléphone portables

- ☑ Procurez-vous de la documentation sur l'historique d'un programme d'éducation par les pairs, et mettez-la à disposition des éducateurs pairs et autres parties prenantes de votre programme. Cela peut aider les participants à se sentir partie intégrante d'une action plus étendue.

« Je ne fais pas de l'éducation par les pairs pour les incitations ou l'argent, mais parce que j'adore ce que je fais ! »

Educateur pair de l'IPPF, Colombie

6. Créer un environnement flexible favorisant l'apprentissage et le développement permanents

- ☑ Insistez sur le fait qu'il est capital que les éducateurs pairs développent leurs compétences et leur potentiel à évoluer vers d'autres fonctions au sein de l'organisation.
- ☑ Soulignez les autres fonctions, activités et questions dans lesquelles les éducateurs pairs peuvent s'impliquer.

Etude de cas : passer de volontaire à membre du personnel

Dans les associations membres de l'IPPF au Pérou et en République dominicaine, d'anciens jeunes volontaires du programme d'éducation par les pairs sont devenus des membres précieux du personnel de l'organisation.

- ☑ Acceptez que les jeunes changent plus vite que les adultes et sont donc susceptibles de quitter les programmes d'éducation pairs pour évoluer vers d'autres horizons et ce, malgré l'excellent soutien et l'intérêt des mesures incitatives mis en œuvre. Aussi, les associations membres doivent-elles faire preuve de souplesse et s'adapter à l'évolution des situations. Reconnaître que ces jeunes-là continueront de soutenir les DSSR par d'autres moyens, tant dans leur vie privée et professionnelle.

7. Prévoir un entretien formel avec chaque éducateur pair sur le départ

- ☑ Interrogez les éducateurs pairs qui quittent le programme sur ce qu'ils ont apprécié ou non dans leur rôle d'éducateurs pairs, sur leurs recommandations pour améliorer le programme, sans oublier de leur demander s'ils envisagent toujours d'assumer le rôle de conseiller ou de mentor.

8. Mettre en place un système de retour d'information et de communication clair et permanent

- ☑ Veillez à ce que les superviseurs soient formés à l'encadrement positif et aient conscience de leur rôle et de leurs responsabilités.

SECTION 9: Etablir des liens avec les services

Maintenir des liens solides entre des services et produits cliniques, de counselling et d'orientation appropriés pour compléter le programme est un élément clef de l'éducation par les pairs. Les éducateurs pairs seront souvent confrontés à des situations et besoins qui dépassent leurs connaissances et leurs compétences. Quand les services nécessaires ne sont pas disponibles au sein de l'association membre, il devrait y avoir une procédure claire d'orientation vers des services de qualité extérieurs à l'organisation. Le terme de "services" renvoie en partie aux services de SSR, définis comme la constellation des méthodes, techniques et services contribuant à la SSR et au bien-être par les actions de prévention et de résolution des problèmes de santé reproductive. Dans le même temps, les programmes d'éducation par les pairs devraient également établir des liens avec d'autres services utiles aux besoins de la population cible, tels que la police, les agences pour l'emploi et les organisations représentant les groupes vulnérables.

1. Impliquer les éducateurs pairs dans la planification des services

- ☑ Si l'association membre n'a pas de clinique, veillez à ce que les éducateurs pairs établissent des relations avec des services partenaires.
- ☑ Présentez les services comme partie intégrante du rôle des éducateurs pairs.

2. Comment orienter vers les services

- ☑ Donnez la priorité aux relations de travail avec les organisations et agences dispensant les services les plus utiles à votre population cible. Évaluez la qualité des soins dans ces structures.
- ☑ Tenez à jour un répertoire de ces organisations avec le nom des contacts.
- ☑ Soutenez les éducateurs pairs afin qu'ils sachent identifier le moment où leur rôle s'arrête et l'orientation commence (cf. Annexe C pour le rôle en détail des éducateurs et conseillers pairs).
- ☑ Donnez aux éducateurs pairs les moyens de jouer un rôle dans la procédure d'orientation clinique ou d'accompagner les jeunes vers les services.

Étude de cas : les bons liens stimulent l'utilisation des services par les jeunes

Le Centre de counselling pour jeunes de Mombassa, qui bénéficie du soutien de la Family Health Options Kenya – association membre de l'IPPF au Kenya –, a été créé comme un moyen d'intégrer les services de SSR, de prévention contre le VIH et d'apporter de l'information aux jeunes. La clinique du Centre a commencé par offrir en 2005 aux jeunes des services de DCV, comprenant le dépistage, le counselling, des clubs post-test et de l'orientation. Grâce aux relations efficaces entre les éducateurs pairs et les prestataires de service de la clinique, les éducateurs pairs (environ 50 au total) ont pu jouer un rôle important dans l'augmentation du nombre de jeunes utilisant les services DCV proposés par la clinique. Le Centre organise également des groupes de parole pour les jeunes vivant avec le VIH (JVVIH) et de conseil pour les jeunes femmes enceintes séropositives au VIH.

3. Favoriser les échanges entre éducateurs pairs et prestataires de service

- ☑ Veillez à ce que les éducateurs pairs bénéficient du soutien des prestataires de service en impliquant ces derniers dès le départ.
- ☑ Veillez à ce que les prestataires de service soient sensibilisés à l'expérience des éducateurs pairs. Cela leur permettra de mieux cerner ce qui amène les jeunes à accéder aux services et ce qui les en empêche.
- ☑ Apportez un soutien adéquat aux éducateurs pairs ayant également un rôle de conseiller. Les éducateurs pairs non formés au counselling devraient connaître les limites de ce que l'on attend d'eux et savoir quand ils doivent orienter les jeunes vers les services dont ils ont besoin (cf. Annexe D, Outil 6 pour la répartition des rôles et responsabilités entre éducateurs pairs conseillers pairs).

4. Intégrer la participation des jeunes au programme

- ☑ Veillez à ce que les jeunes participent pleinement à tous les échelons de l'organisation et du programme. Le partenariat à part égale à tous les niveaux est capital à toute organisation fondée sur les droits (voir *Guide d'autoévaluation de l'IPPF*, section « Participer » – cf. Annexe F pour plus de détails).
- ☑ Veillez à ce que les éducateurs pairs puissent participer au plaidoyer dans le cadre de leur travail et promouvoir les droits auprès de leurs pairs.

SECTION 10 : Suivre, évaluer et documenter vos programmes

Il est capital de suivre, évaluer et documenter vos programmes. C'est le seul moyen de savoir s'il a ou non un impact sur les jeunes que vous cherchez à atteindre. L'IPPF insiste sur une approche participative du suivi et de l'évaluation. Notre expérience montre qu'impliquer les jeunes est la meilleure façon de mesurer l'efficacité des programmes et d'en améliorer la qualité. L'approche du suivi et de l'évaluation fondée sur les droits est un processus inclusif, impliquant tous les acteurs – éducateurs pairs, pairs, responsables de programme et parties prenantes au sein de la communauté – et sensible aux questions de genre et de discrimination.

Définitions

Le suivi est l'attention continue et systématique portée au déroulement des activités du programme. Il consiste également à mesurer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du programme et à garder l'œil sur les accomplissements : depuis les modalités de la procédure d'embauche du personnel et la façon dont les fournitures et équipements sont utilisés jusqu'à la façon dont l'argent est dépensé par rapport aux ressources disponibles. Le but du suivi est de permettre de corriger sans attendre toute erreur ou tout dérapage éventuels.

Les questions à se poser :

- Les activités planifiées ont-elles bien lieu ?
- Les services sont-ils réellement dispensés ?
- Les objectifs seront-ils atteints ?

L'évaluation est la procédure visant à déterminer si le programme a atteint ses objectifs et à évaluer la valeur et l'efficacité du programme. L'évaluation devrait porter sur *le déroulement, les résultats et l'impact*.

Les questions à se poser :

- Le programme a-t-il fait la différence ?
- Avons-nous provoqué les changements que nous visions ?

La documentation est la constitution de documents apportant des preuves et références sur le programme. Ce devrait être une procédure participative et qui donne une vue d'ensemble de la structure, du déroulement et de l'issue du programme. En documentant votre programme, vous visez à saisir les réalisations du projet, ses résultats positifs, les principaux aspects de son déroulement et les difficultés rencontrées. La meilleure documentation est celle qui montre comment dupliquer le programme et ce qui est nécessaire pour partager les bonnes pratiques. Ces informations peuvent être présentées sous la forme d'un document écrit ou bien par des photos ou une vidéo, en vue de servir de référence plus tard et de le partager avec d'autres.

Voir l'Annexe A pour revoir les principaux termes liés au suivi et à l'évaluation.

N'oubliez pas que le suivi, l'évaluation et la documentation sont des procédures *continues* reflétant les réalisations tout au long du programme, et pas seulement à la fin.

L'évaluation ne doit pas être perçue comme un but en soi. Outre le fait d'être un outil servant à améliorer l'efficacité du programme, la procédure en elle-même devrait être perçue comme participant d'une expérience

d'apprentissage à plus grande échelle à destination des associations membres, de leurs personnels et jeunes volontaires. Pensez-y comme un moyen positif de partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques.

1. Constituer une équipe de suivi et d'évaluation

- ☑ Identifiez les personnes qui auront pour responsabilité de recueillir les données. Il est important que des jeunes/éducateurs pairs fasse partie de ce groupe, afin qu'il y ait un partenariat solide entre jeunes et adultes à travers ce processus.
- ☑ Veillez à ce que chaque membre de l'équipe cerne bien son rôle individuel dans le recueil systématique des données, la documentation, ainsi que le suivi et l'évaluation du programme.
- ☑ Formez les membres de l'équipe afin de vous assurer que les processus de suivi et d'évaluation leur soient familiers.
- ☑ Décidez de la fréquence à laquelle l'équipe de suivi et d'évaluation se réunira.

Etude de cas : impliquer les jeunes dans le suivi et l'évaluation

Le suivi et l'évaluation du « Saying Power Scheme » au Royaume-Uni est un plan consistant à définir des indicateurs pour évaluer les projets avec les jeunes, en collaboration avec « Save the Children » et des organisations partenaires.

Plutôt que d'attendre la fin des 3 ans du programme, le processus de suivi et d'évaluation s'est déroulé en parallèle aux projets pendant toute la durée du plan. Ainsi, les responsables et coordinateurs de programme ont eu la possibilité d'apprendre par l'expérience et de modifier leur approche en fonction. Les méthodes participatives ont joué un rôle central dans les processus de facilitation avec les différents acteurs. Avec les jeunes, les lignes de confiance et l'échelle matricielle des indicateurs qu'ils ont définis pour eux-mêmes ont prouvé leur efficacité à souligner les points forts et les faiblesses du projet, les étapes requises pour en améliorer le plan, ainsi que les principales réalisations. Leur intégration au processus a permis aux jeunes, non seulement d'identifier leurs propres indicateurs d'évaluation, mais également de s'approprier graduellement le programme.

2. Revoir et compléter votre cadre logique

En Section 1, nous avons abordé la réalisation d'un cadre logique et d'un plan de travail pour votre programme d'éducation par les pairs. La présente section vous aidera à finaliser ce cadre logique et à consolider vos activités de suivi et d'évaluation.

- ☑ Revoyez les objectifs programmatiques dans votre plan de travail, et veillez à être SMART (cf. Section 1). Envisagez des objectifs intermédiaires afin de pouvoir mesurer les progrès plus tôt.
- ☑ Définissez des indicateurs correspondants qui reflètent les objectifs du programme. Ils devraient être simples et ne servir qu'à mesurer les aspects les plus importants et réalistes. Il n'est pas utile de tout mesurer. Pensez aux résultats considérés comme « réussis ».

Un défi !

Les objectifs valables qui ne sont pas faciles à mesurer avec précision ne devraient pas pour autant être négligés en termes de résultat. Il faut parfois plusieurs années et une évolution progressive pour pouvoir identifier des indicateurs à même d'évaluer certains facteurs comme, par ex. « une atmosphère amicale ».

- ☑ Utilisez à la fois des indicateurs de processus et des indicateurs de résultats (cf. 'Evaluation' en Annexe A sur la différence entre l'évaluation d'un processus et évaluation de l'impact).
- ☑ Veillez à ce que vos indicateurs traitent des questions d'égalité, de non-discrimination et de participation, sans se focaliser uniquement sur le changement de comportement.
- ☑ Suivre le processus d'autonomisation des éducateurs pairs et les changements d'attitude parmi les parties prenantes compte tout autant que l'issue du programme.
- ☑ Utilisez des outils pour vous aider à finaliser votre cadre logique (cf. Section 1, chap. 6 ; et Annexe D, Outil 4 pour un exemple de cadre logique).

3. Mettre au point un système de collecte des données

- ☑ Évaluez les ressources disponibles pour la collecte des données.
- ☑ Repérez le ou les responsables de la collecte des données au sein de l'équipe S&E, et soyez clair sur le rôle et les attentes pour chaque personne.
- ☑ Impliquez les éducateurs pairs et le personnel dans la réalisation et la révision des outils de collecte des données, les activités de collecte de données, ainsi que dans la saisie, l'analyse, l'interprétation et la diffusion des données.
- ☑ Formez le coordinateur et les éducateurs pairs aux méthodes de suivi et d'évaluation.
- ☑ Ayez une procédure claire pour recueillir les avis et réactions du public cible et des différentes parties prenantes.
- ☑ Veillez à avoir des données pour chaque indicateur du cadre logique et qui reflètent les objectifs de votre programme.

4. Choisir sa méthode de collecte des données

- ☑ Utilisez à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives (cf. Section 1, chap. 3 pour des définitions).

Exemples de méthodes qualitatives :

- Registres et rapports d'activités sur le terrain
- Visites de supervision sur le terrain et observations
- Exercices participatifs
- Groupes de réflexion avec les différentes parties prenantes
- Entretiens approfondis
- Enquêtes qualitatives avec éducateurs pairs et bénéficiaires
- Soutien et réunions de supervision

Exemples of méthodes quantitatives :

- Etudes comparatives et de suivi
- Enquêtes quantitatives avec éducateurs pairs et bénéficiaires
- Enquêtes préliminaire et de suivi
- Tests réguliers pendant les stages d'éducation par les pairs

- ☑ Assurez-vous de la transparence et la simplicité tout au long du processus :
 - Décidez avec les éducateurs pairs des changements les plus importants qu'ils veulent voir se produire en eux-mêmes et chez leurs pairs
 - Donnez la priorité aux points importants pour lesquels vous voulez un suivi et faites régulièrement des rapports (par ex., changements dans la participation des éducateurs pairs, l'autonomisation, les changements en termes d'attitude et de compétences pour l'intégration des éducateurs pairs, les jeunes atteints et ceux qui ne le sont pas, pour des raisons liées au genre, aux capacités, etc.)

Etude de cas : reconnaître les légers changements

Les éducateurs pairs travaillant avec des jeunes filles analphabètes en Inde ont trouvé un moyen discret et néanmoins important d'évaluer la réussite de leur projet : la capacité de réaction croissante des jeunes filles au cours des sessions. Au début du programme, aucune des jeunes filles ne répondait aux questions, et la plupart gardaient la tête baissée. Au bout de quelques sessions, certaines jeunes avaient redressé la tête et s'étaient mises à sourire. A la fin du programme, elles s'étaient mises à parler librement et à poser des questions – un signe incontestable que les sessions les avaient aidées à se sentir plus à l'aise, à gagner en confiance en soi et à leur donner les moyens de participer davantage au projet.

5. Utiliser les bons outils pour recueillir les données

- ☑ Dans la mesure du possible, utilisez les outils existants susceptibles d'être adaptés à votre programme.
- ☑ Veillez à impliquer les jeunes. En particulier, utilisez des « outils de suivi et d'évaluation participatifs » spécifiques (cf. Liste des ressources en Annexe F) pour mesurer le degré d'implication, d'autonomisation et d'appropriation des éducateurs pairs et des jeunes.

6. Revoir les données préliminaires et recueillir les données de suivi

- ☑ Réviser les données préliminaires recueillies (dans le cadre de la Section 1).
- ☑ Veillez à ce que les données recueillies aient trait aux savoirs, attitudes et comportements de la population cible.
- ☑ Assurez-vous que vous disposez également des données sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés de la population cible. A défaut, procédez à une enquête préliminaire supplémentaire pour en recueillir.
- ☑ L'étude et/ou l'évaluation du suivi du programme devrait comporter les mêmes questions que dans l'enquête préliminaire pour permettre de mesurer le degré de changement (cf. Annexe D - Outil 2, pour plus de détails).
- ☑ Tenez un registre des bénéficiaires recrutés, faites une enquête avant et après chaque activité, prévoyez des enveloppes affranchies pour les enquêtes, et proposez de récompenser les personnes qui rendront une enquête de suivi complète.

aidera aussi à documenter les approches particulièrement réussies au sein de votre programme et susceptibles d'être reproduites ailleurs par l'organisation.

- ☑ Décidez des supports que vous utiliserez pour votre documentation : articles, photos, vidéos, chansons, etc.
- ☑ Veillez à ce que la documentation devienne un réflexe tout au long du programme, et non pas uniquement constituée à la fin.
- ☑ Efforcez-vous de relever les réalisations du projet, les bons résultats, les développements significatifs et les difficultés rencontrées.
- ☑ Conservez systématiquement des exemples de la façon dont le travail a été réalisé, quand il a porté ses fruits et quand cela n'a pas été le cas. Ces renseignements sur le déroulement vous permettront d'identifier les exemples de bonne pratique et les enseignements à tirer pour l'avenir.
- ☑ Partagez les informations que vous avez recueillies et documentées autour de vous, tant au sein de votre organisation qu'à l'extérieur. Cela aura pour double effet de mieux faire connaître votre programme et de permettre aux autres jeunes et organisations de profiter de votre expérience.

7. Le suivi des activités d'éducation par les pairs

- ☑ Recueillez des données sur les activités des éducateurs pairs. Veillez à avoir des données sur les éducateurs pairs et les jeunes clients. Ces données devraient permettre de suivre l'évolution des savoirs, attitudes et comportements dans la population cible.
- ☑ Recueillez régulièrement des données à l'aide de registres/bases de données.
- ☑ Veillez à ce que les éducateurs pairs parlent à la fois de leurs succès et de leurs difficultés.
- ☑ Documentez tant les aspects positifs que négatifs de vos programmes d'éducation par les pairs. Soyez particulièrement attentif aux exemples d'activités réussies et de bonne pratique, comme aux activités moins réussies.

8. Analyser, partager et utiliser les données

- ☑ Organisez des réunions régulières avec l'équipe du projet et les jeunes afin d'avoir fréquemment un retour. Ces réunions vous aideront à réviser et interpréter les données, ajuster les activités, accroître le soutien de la communauté, faire vos rapports aux donateurs, publier des articles, éduquer le public, réorienter les efforts du programme en fonction des besoins, bien sensibiliser les autres membres du personnel de votre organisation et dynamiser vos activités de plaidoyer.

9. Documenter votre programme

- ☑ Identifiez avec le personnel et les éducateurs pairs les principaux pôles d'intérêt. Cela peut aller jusqu'à la façon de gérer des points ou situations difficiles dans la promotion de l'acceptation de la sexualité des jeunes et le recours aux partenariats avec d'autres organisations de jeunes.
- ☑ Analysez la documentation et les rapports sur d'autres projets et identifiez ceux qui contiennent les informations les plus utiles. Cela vous

10. Quelques outils pour le suivi, l'évaluation et la documentation

- ☑ Voir en Annexe D pour des exemples.

4 Annexes

Annexe A Définition des principaux termes

Informations préliminaires : Données et chiffres recueillis avant de démarrer une intervention.

Sources possibles pour constituer les informations initiales :

- Enquête préliminaire auprès des jeunes avant l'intervention
- Documentation de données avant d'expérimenter un programme Jeunes
- Recueil en externe de données collectées par une autre organisation, une agence ou un donateur gouvernementaux, comme par ex. les données du système de santé gouvernemental sur l'utilisation des services
- Informations sur la santé reproductive des jeunes obtenues à partir d'une enquête nationale, par ex. une enquête démographique et sanitaire
- Avis professionnel auprès de personnes travaillant avec les jeunes

Enquête préliminaire : moyen structure de collecter des données factuelles auprès de divers enquêtés sur la situation d'une population avant le lancement d'une intervention.

L'évaluation permet de déterminer si un programme a atteint ses objectifs et de tester systématiquement l'intérêt d'un programme, sa valeur et son efficacité. Au cours d'une évaluation, on teste la pertinence d'un programme, ses performances et ses réalisations.

L'évaluation permet de répondre à la question: ce programme fait-il la différence ?

L'évaluation de programme sur l'éducation par les pairs permet généralement de démontrer ses effets tant sur les éducateurs pairs que sur les bénéficiaires. Bien que l'évidence tend à montrer que le programme bénéficie souvent davantage aux éducateurs pairs qu'aux bénéficiaires, tous deux doivent être pris autant en considération, notamment si le but premier est de provoquer un changement au sein de la population cible.

Il existe deux principaux types d'évaluation pour juger de la réussite d'un programme : **l'évaluation du processus** et la mesure des **résultats et de l'impact**.

- Les indicateurs du processus servent à évaluer de degré d'effectivité des activités prévues, ainsi que les points faibles et forts du programme.
- L'évaluation des résultats et de l'impact permet de mesurer l'impact du programme dans sa globalité. L'évaluation des résultats permet de mesurer les résultats du programme tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Quant à elle, l'évaluation de l'impact vise les effets à long terme du programme sur la population.

But : Objectif ou changement global souhaité sur le long terme. Généralement, le programme peut contribuer à atteindre le but visé, mais il ne peut l'atteindre à lui seul.

Cadre logique : méthode de conceptualisation de projets et outil d'analyse permettant de faire état d'un projet complexe de façon claire et compréhensible sur une seule page. C'est un outil de planification de

type participatif qui se révélera extrêmement utile s'il intègre bien tous les différents points de vue des bénéficiaires du projet des personnes impliquées dans la conception du projet. C'est surtout un outil d'aide pour les concepteurs de projets et autres intéressés :

- Définir des objectifs précis
- Déterminer des indicateurs de réussite
- Identifier les groupes d'activités clefs (composants du projet)
- Poser des postulats sur lesquels faire reposer le projet
- Définir des moyens de vérifier les accomplissements du projet
- Définir les ressources nécessaires à la mise en œuvre.

Conseil et dépistage volontaires (CDV) : service permettant à un individu d'accéder à un counselling et au choix informé de faire un dépistage VIH.

Enquête de suivi : enquête menée une fois que les activités d'une intervention ont démarré pour mesurer les changements sur une période donnée.

Entretien de sortie : conversation visant à recueillir les impressions des éducateurs pairs qui ont viennent de participer au programme.

Indicateur : unité de mesure pouvant être enregistrée, recueillie et analysée pour permettre de mesurer un objectif ou une activité afin que le responsable du programme puisse comparer les résultats réels aux résultats escomptés.

Marketing social : procédé consistant à promouvoir ou à vendre des idées, produits ou valeurs contribuant à améliorer la santé ou le bien-être social d'un groupe de population.

Mise en œuvre : processus permettant de mener à bien les activités d'un programme.

Objectif : définition clarifiant l'orientation du programme et décrivant plus en détail ce que le programme vise. Les objectifs servent à mesurer les résultats du programme.

Partie prenante : toute personne en dehors des membres du personnel d'un programme liée à une fonction et/ou une activité programmatique.

Plan de travail : grandes lignes sur les activités qui seront mises en œuvre pour atteindre des résultats et objectifs spécifiques visés.

Population cible : groupe spécifique d'individus qu'un programme s'efforce de toucher, influencer ou servir.

Qualitatif : ensemble des données mesurant en termes de qualité les attitudes, perceptions et motivations des enquêtés. Les entretiens approfondis, les études de cas, les groupes de réflexion et les études observations sont autant de sources possibles des données qualitatives.

Quantitatif : ensemble des données mesurant les actions, tendances et niveaux de savoir. Ces mesures s'expriment généralement en chiffres ou en quantités. Les registres de programme, les statistiques sur les services, les enquêtes menées au sein des programmes ou auprès des populations sont autant de sources possibles de données quantitatives.

Le **suivi** implique l'étude constante et systématique des activités du programme par une vérification régulière et continue de leur effectivité et de leur qualité. Le suivi implique également de mesurer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du programme et de garder une trace écrite des accomplissements, de l'utilisation du personnel, des fournitures et équipements, ainsi que de l'argent dépensé par rapport aux ressources disponibles, et ce afin de permettre de rectifier les choses en cas de dysfonctionnement.

Le suivi des activités permet de répondre aux questions suivantes :

- Les activités prévues sont-elles effectives ?
- Les services prévus sont-ils dispensés ?
- Les objectifs fixés ont-ils une chance d'être atteints ?

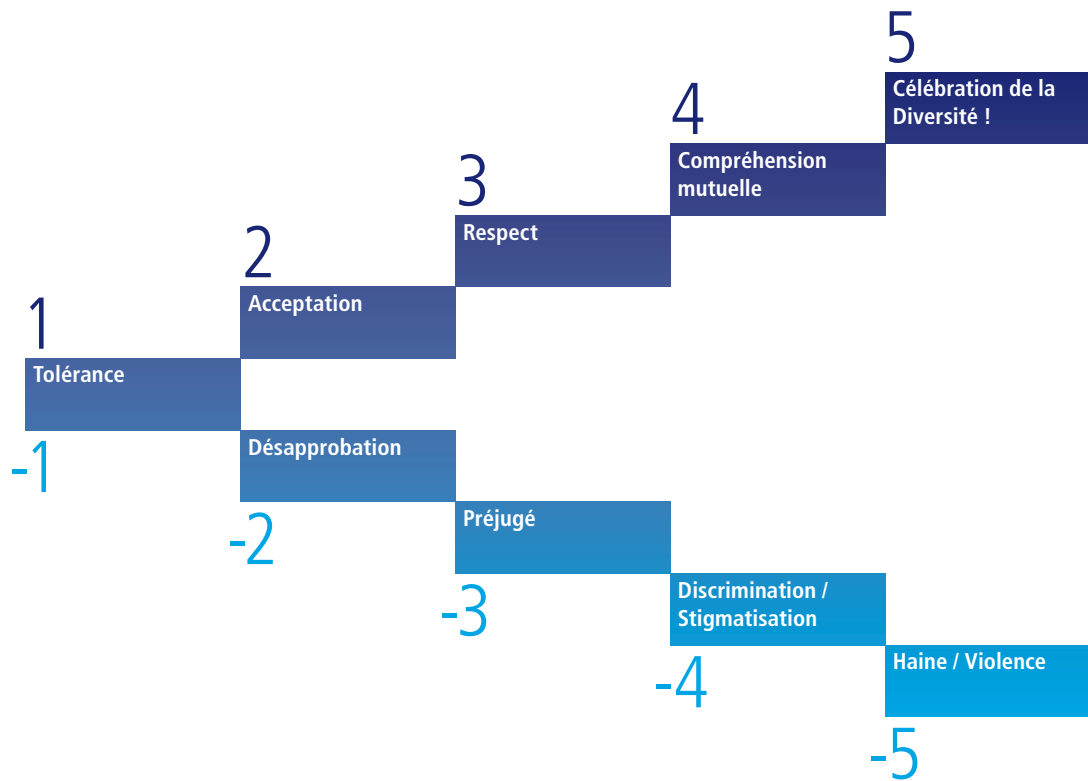
Système de retour : dispositif consistant à donner aux bénéficiaires et autres parties prenantes du programme les moyens de donner leur avis sur un programme ou une activité donnés.

Test final : exercice permettant d'évaluer les acquis des participants après une intervention, et que l'on pourra comparer aux résultats des mêmes participants au test initial.

Test initial : exercice permettant d'évaluer les connaissances et compétences des participants avant une intervention, et que l'on pourra comparer aux résultats des mêmes participants au test final.

Sources: FOCUS (2000), IPPF/WHR (2004), IPPF/WHR (2002), IPPF/EN (2004)

Annexe B : Adaptation des “marches de la tolérance” d’Olsson



Source: Hans Olsson (2005). Suède: Riksförbundet för sexuell upplysning (RFSU)

Annexe C : Règles et responsabilités de l'éducateur pair et du conseiller pairs

Rôle de l'éducateur pair

- Maîtrise le contenu
- Enseigne sur une période donnée, généralement courte
- Centré sur l'objectif
- Travaille à améliorer les savoirs, attitudes et compétences des jeunes afin qu'ils puissent faire des choix informés
- Réoriente vers des professionnels en fonction des besoins

Rôle du conseiller pair

- Est formé aux compétences de counselling
- Mène des sessions de counselling en tant que processus potentiellement à long terme
- Travaille avec les pensées, sentiments et comportements d'une personne
- Etablit un lien ouvert avec la personne conseillée
- Axé sur la relation
- Travaille sur la motivation, le déni et la résistance au niveau individuel

Adapté de Y-PEER/UNFPA/FHI Training of Trainers Manual

Annexe D : Outils pour les programmes d'éducation par les pairs

1	Questionnaire – Dois-je opter pour une approche d'éducation par les pairs ?	38
2	Questionnaire de planification	40
3	Questions sur les droits des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive	42
4	Cadre logique	44
5	Modèle de fiche budgétaire	46
6	Types d'approches de l'éducation par les pairs	48
7	Types d'activités	48
8	Formulaire de planification d'activité	49
9	Formulaire de documentation sur une activité	50
10	Formulaire de supervision d'activité	51
11	Types d'indicateurs	52
12	Indicateurs courants	53
13	Utilisation du suivi et de l'évaluation par un intéressé	55

Outil 1 : Questionnaire – Dois-je opter pour une approche d'éducation par les pairs ?

L'éducation par les pairs est une approche potentiellement utile et puissante mais qui n'est pas adaptée à toutes les situations. Il vous faudra vous documenter avant de décider si c'est bien la meilleure approche pour atteindre vos objectifs. De même, avant toute décision définitive, utilisez le questionnaire suivant pour vous aider à juger de la pertinence de l'éducation par les pairs pour votre public cible.

1 Quel est le but de ce projet ?

2 Quel est le public cible ?

3. Sera-t-il possible de susciter et d'entretenir l'intérêt et le soutien pour ce projet des leaders d'opinion et autres personnes influentes auprès de la communauté concernée ?

Oui Non

Si la réponse est « Non », la stratégie de l'éducation par les pairs n'est peut-être pas adaptée.

4. Y a-t-il au sein du groupe cible des personnes ayant le temps, l'envie et la capacité de travailler comme éducateurs pairs ?

Oui Non

Si la réponse est « Non », vous devriez opter pour une autre approche stratégique.

5. Quelles seront les tâches de ces éducateurs pairs ?

- Informer leurs pairs sur les IST/ le VIH/ le sida.
- Expliquer à leurs pairs comment éviter une contamination
- Susciter plus de soutien et de compréhension à l'égard des personnes infectées par le VIH
- Reconnaître les risques et les situations à risque
- Apprendre à leurs pairs la bienveillance à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida
- Réorienter vers des professionnels de la santé
- Permettre à leurs pairs à prendre des décisions informées sur leur style de vie
- Mettre l'accent sur les compétences relationnelles, de prise de décision et d'affirmation de soi
- Encourager à conserver le changement d'attitude dans la durée

6. Que faudra-t-il aux éducateurs pairs pour atteindre ces objectifs ?

- Formation initiale
- Remise à niveau
- Matériel éducatif
- Préservatifs
- Moule de pénis ou godemiché pour les démonstrations sur l'usage du préservatif
- Supervision
- Espace de réunion

Autre

7. Le projet peut-il fournir tout cela ?

Oui Non

Si la réponse est « Non », réexaminez le but du projet. Il se peut que vous deviez modifier le but du projet, réduire la taille du groupe cible ou recourir à une stratégie autre que l'éducation par les pairs.

8. Quelles est la taille du groupe cible ?

9. Combien faudra-t-il d'éducateurs pairs pour toucher tous les membres de ce groupe cible ?

10. Ce projet permet-il de former et accompagner autant d'éducateurs pairs

Oui Non

Si la réponse est « Non », réexaminez le but du projet. Il se peut que vous deviez modifier le but du projet, réduire la taille du groupe cible ou recourir à une stratégie autre que l'éducation par les pairs.

11. Les éducateurs pairs auront-ils besoin d'une quelconque incitation ?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », de quelle nature ?

Salaire

Défraiement

Badge ou reconnaissance spéciale

Notes de frais pour les repas

Bicyclettes

Autre

Le projet peut-il prendre en charge ces incitations ?

Oui Non

Si la réponse est « Non », d'autres solutions sont-elles prévues ?

12. Pendant combien de temps l'éducation par les pairs se poursuivra-t-elle ?

13. Les éducateurs pairs pourront-ils être accompagnés sur le long terme par une supervision, une remise à niveau et des incitations ?

Oui Non

Si la réponse est « Non », réexaminez le but du projet. Il se peut que vous deviez modifier le but du projet, réduire la taille du groupe cible ou recourir à une stratégie autre que l'éducation par les pairs.

Source: AIDSCAP/FHI, 1996

Outil 2 : Questionnaire de planification

Il faut pouvoir répondre à plusieurs questions afin de définir la direction du projet et procéder à une évaluation des besoins.

Quelques exemples

Questions à traiter dans la phase de planification

- Le programme d'éducation par les pairs est-il utile pour répondre aux besoins de la population cible ? Oui Non

- Comment ou quand l'évaluation des besoins a-t-elle été prévue ?

- Quels sont les objectifs du programme ?

- Quelle est la population cible ?

- De quelle taille est-elle ?

- Quel est le profil idéal d'éducateur pair, compte tenu de la population cible ?

- Y a-t-il au sein du groupe cible des personnes ayant le temps, l'envie et la capacité de travailler comme éducateurs pairs ? Oui Non

- Combien faudra-t-il d'éducateurs pairs pour toucher cette population ?

- Le projet permet-il de former ce nombre d'éducateurs pairs ? Oui Non

- Que devront faire les éducateurs pairs ? (Informer, orienter, etc.)

- De quoi les éducateurs pairs ont-ils besoin pour atteindre ces objectifs ? (Formation, matériel, contraceptifs, etc.)

- Le projet permet-il de fournir tout cela ? Oui Non

- Le budget comprend-il les coûts de supervision ? Oui Non

- Comment peut-on veiller à ce que les jeunes puissent participer et donner leur avis ?

- Pour ce projet, sera-t-il possible d'attirer et d'entretenir l'intérêt et le soutien des leaders d'opinion et des personnes influentes au sein de la communauté concernée ? Si oui, comment ?

Questions à traiter dans l'évaluation des besoins

- Quels sont les problèmes identifiés par la communauté en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes ?

- Les adolescents ont-ils besoin de connaissances, de compétences ou de services en matière de santé sexuelle ? Oui Non

- Les données nationales et locales soutiennent-elles ce point de vue ? Oui Non

- Quels sont les programmes et services déjà en place pour soutenir la promotion de la santé des jeunes? Comment sont-ils perçus par la communauté ? Qu'en pensent les jeunes ?

- Quels sont les besoins actuellement non satisfaits des adolescents ?

- Quelles difficultés pour accéder des informations sur la santé sexuelle les adolescents rencontrent-ils ?

- Quels problèmes de santé sexuelle et reproductive ou questions qui y sont liées ce projet propose-t-il de répondre ?

- Quelles méthodes faudra-t-il proposer ?

- Quelles méthodes complémentaires seront utilisées pour toucher les adolescents ?

Outil 3 : Questions pour vous aider à identifier les droits des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive, en particulier le besoin d'accès aux activités de plaidoyer par les pairs

Les individus

Les groupes ci-dessous bénéficient-ils de la même égalité de traitement pour ce qui concerne l'acceptation par la société de leur santé sexuelle et reproductive :

- Jeunes femmes
- Jeunes filles non mariées
- Jeunes hommes
- Jeunes de moins de 16 ans
- Jeunes vivant avec le VIH/sida
- Jeunes qui s'identifient comme gays, lesbiennes, bisexuels ou transgenre
- Jeunes ayant un handicap
- Autres groupes vulnérables

Politiques

- Existe-t-il une législation (ou politique nationale) qui promeuve le bien-être de tous les jeunes en matière de sexualité et de reproduction ?
- La législation mentionne-t-elle notamment la promotion des points suivants :
 - Services de santé sexuelle et reproductive proches des jeunes ?
 - Education complète à la sexualité ?
- Existe-t-il une législation interdisant la discrimination envers les gays, lesbiennes, bisexuels ou transgenre ?
- Existe-t-il une législation interdisant la discrimination envers les jeunes vivant avec le VIH/sida ?
- Les jeunes de moins de 18 ans, mariés ou non, peuvent-ils accéder au counselling et dépistage du VIH sans avoir besoin du consentement d'autrui ?
- Existe-t-il une politique affirmant le droit des jeunes aux services sans consentement parental ?
- Les examens et procédures de SSR sont-ils tous volontaires ?
- Existe-t-il une politique nationale de protection de l'enfance ?
- Existe-t-il une politique contre les pratiques qui violent les droits des jeunes en matière de SSR comme par ex., les mutilations génitales féminines, le mariage précoce, le trafic/l'exploitation sexuelle ?
- Existe-t-il un dispositif permettant de prendre en considération l'avis des jeunes à l'échelle nationale sur des questions liées à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction, comme par ex. le Parlement des jeunes, etc. ?
- L'avortement est-il légal pour toutes les femmes, quel que soit leur âge ?
- Les jeunes filles de moins de 18 ans ont-elles besoin du consentement de leurs parents ou de leur époux pour se faire avorter ?
- Les avortements sont-ils sans risques, accessibles et abordables pour les jeunes filles ?

Programmes

- Existe-t-il un programme national de services de santé sexuelle et reproductive de grande qualité et proche des jeunes ?
- Les services ci-dessous sont-ils mis à la disposition de tous les jeunes à l'échelle nationale ?
 - IST/VIH – dépistage, traitement et soutien
 - Gamme de méthodes contraceptives, contraception d'urgence incluse
 - Services d'avortement
 - Services pour les jeunes ayant subi des violences sexuelles, physiques ou psychologiques
- Les services de santé sexuelle et reproductive touchent-ils les jeunes les plus mal desservis ?
 - Jeunes femmes
 - Jeunes filles non mariées
 - Jeunes hommes
 - Jeunes de moins de 16 ans
 - Jeunes vivant avec le VIH/sida
 - Jeunes s'identifiant comme gays, lesbiennes, bisexuels ou transgenre
 - Jeunes ayant un handicap
 - Autres groupes vulnérables
- Les préservatifs masculins sont-ils disponibles et abordables pour tous les jeunes ?
- Les préservatifs féminins sont-ils disponibles et abordables pour tous les jeunes ?
- Les services de santé sexuelle et reproductive respectent-ils leur intimité ?
- Les jeunes peuvent-ils utiliser les services de santé sexuelle et reproductive nationaux sans avoir besoin d'un consentement parental ?
- Existe-t-il un programme national d'éducation intégrée et complète à la sexualité en milieu scolaire ? Ces programmes couvrent-ils la contraception, l'avortement, les abus sexuels, les droits sexuels et reproductifs, le plaisir sexuel, les questions de genre, la diversité et les rapports sexuels ?

- Les programmes nationaux d'éducation à la sexualité touchent-ils tous les jeunes, y compris :
 - les jeunes femmes
 - les jeunes filles non mariées
 - les jeunes hommes
 - les moins de 16 ans
 - les jeunes vivant avec le VIH/sida
 - les jeunes s'identifiant comme gays, lesbiennes, bisexuels ou transgenre
 - les jeunes ayant un handicap
 - les jeunes analphabètes/illettrés
 - les autres groupes vulnérables
- L'éducation à la sexualité promeut-elle les droits des jeunes et les pratiques sexuelles moins risquées au lieu de ne promouvoir que l'abstinence ?
- Des efforts sont-ils faits pour sensibiliser la communauté aux SDR des jeunes et l'encourager à les soutenir (par ex., réunions avec enseignants, chefs religieux, etc.) ?
- Existe-t-il des programmes ou services pour protéger les jeunes contre les violations de leurs droits SSR, y compris contre les mutilations génitales féminines, le mariage précoce, l'exploitation/trafic sexuel ?
- Y a-t-il des campagnes nationales de lutte contre les pratiques et politiques préjudiciables aux SDR des jeunes (par ex, pour lutter contre les mutilations génitales féminines, le mariage précoce, l'exploitation/trafic sexuel) ?

Basé sur le Cadre et guide d'auto-évaluation : *Implementing rights based sexual and reproductive health programmes for and with young people* (version provisoire, IPPF 2006)

Outil 4 : Cadre logique

Titre du projet				
But général				
Objectif 1				
Activités clefs	Indicateurs	Moyens de vérification	Fréquence du recueil de données	Personne responsable
1.1 1.2 etc.	Résultats			
	Processus			

Objectif 2				
Activités clés	Indicateurs	Moyens de vérification	Fréquence du recueil de données	Personne responsable
1.1 1.2 etc.	Résultats			
	Processus			

Aide pour compléter les cases :

But : Quel problème aiderez-vous à résoudre ?

Objectifs : A quoi espérez-vous parvenir ?

Activités : Que proposez-vous de faire pour cela ?

Résultats et indicateurs de processus : Comment démontrerez-vous que les objectifs ont été atteints ?

Moyens de vérification des indicateurs : Quelles sont les sources de vos données ?

Fréquence : Quand recueillerez-vous des données ?

Personne responsable : Qui recueillera les données (personne/département/organisation responsable) ?

Source: IPPF/WHR, 2004

Outil 5 : Exemple de fiche budgétaire

Nom du projet	Organisation
Date du jour	Période concernée (en mois, jours ou années)
Devise, taux de change	

Dépense	Coût à l'unité	Nbre d'unités	Donateur année 1	Donateur année 2	Total des 2 ans	Equivalent local
Personnel (Salaires et Avantages)						
XX (en % de temps)						
XX (en % de temps)						
Sous-total						
Assistance technique						
Honoraires des consultants						
Notes de frais du personnel (transport, hébergement,						
Notes de frais des consultants (transport,						
Sous-total						
Equipement						
Véhicules						
Equipement audiovisuel						
Equipement des bureaux						
Equipement médical						
Outils de communication						
Postes informatiques et logiciels						
Sous-total						
Formation						
Honoraires des consultants						
Notes de frais des consultants (transport,						
Notes de frais du personnel (transport, hébergement,						
Matériel de formation / Services généraux						
Sous-total						
IEC						
Publications IEC (Impression et Conception)						
Production (TV, Radio, Autres médias)						
Documentation (Rédaction et Edition)						

Distribution									
Sous-total									
Dépenses de fonctionnement									
Location, Gaz, électricité et eau courante									
Réparations et entretien									
Timbrage et expédition									
Télécommunications									
Frais professionnels, d'audit, juridiques									
Sous-total									
Matériel et fournitures									
Fournitures de bureau									
Articles et fournitures cliniques									
Marchandises									
Sous-total									
Evaluation									
Temps du personnel chargé de l'évaluation ou des consultants pour développer les instruments et le protocole méthodologique									
Apport d'assistance technique									
Traitement des données									
Analyses des données									
Conduite de formation à l'évaluation									
Notes de frais de transport, hébergement et repas									
Photocopies des outils									
Formation (locaux, équipement)									
Indemnités et rafraichissements pour groupes d'étude									
Logiciel d'évaluation									
Traitement des données (si délocalisé ou externalisé)									
Sous-total									
Total des coûts de fonctionnement									
Coûts indirects (en %)									
Coût total du projet									

Source : IPPF/WHR, 2002 – Make a simpler one

Outil 6 : Types d'approches de l'éducation par les pairs

	Information par les pairs	Education par les pairs	Counselling par les pairs
Objectifs	Sensibilisation Information	Sensibilisation Information Changement d'attitude Estime de soi Construction des compétences Compétences de prévention Plaidoyer	Information Changement d'attitude Estime de soi Compétences de prévention Résolution de problème/ Capacité à prendre sur soi Estime de soi Soutien psychosocial Plaidoyer
Couverture	Large	Moyenne	Faible
Intensité	Faible	Moyenne à forte	Forte
Confidentialité	Aucune	Importante	Essentielle
Cible	Communauté Large groupes	Petits groupes	Individus
Formation requise	Brève	Stages structurés et Remise à niveau	Intensive et longue
Coût moyen	Faible	Correct	Elevé
Exemples d'activités	Distribution de matériel lors d'événements publics (sportifs, concerts), en camionnette Activités pour la Journée mondiale contre le sida Distribution de matériel Théâtre, événements spéciaux	Événements en groupe répétés à partir d'un programme	Counselling de jeunes vivant avec le sida Counselling de jeunes en milieu clinique sur la santé reproductive Jeunes vivant avec le sida Counselling de jeunes en milieu clinique

Adapté à partir du manuel de formation de formateurs Y-PEER/UNFPA/FHI et Save the Children, 2002

Outil 7: Types d'activités pour les jeunes éducateurs pairs

- Faire des exposés en milieu scolaire ou au sein de la communauté
- Donner des présentations théâtrales / saynètes, suivies d'un débat
- Organiser des séances avec vidéo / film, suivies d'un débat
- Monter des kiosques pour proposer de l'information
- Distribuer du matériel d'information, d'éducation et de communication
- Distribuer des contraceptifs
- Démontrer l'utilisation des préservatifs
- Organiser des réunions et sessions éducatives
- Former des groupes pour débattre de sujets de santé sexuelle et reproductive avec d'autres jeunes
- Apprendre aux pairs à évaluer eux-mêmes les risques
- Apprendre aux pairs à négocier des rapports sexuels moins risqués
- Proposer du counselling aux pairs (individuel ou en groupe)
- Informer les jeunes et les orienter vers des services cliniques
- Participer à la formation de nouveaux éducateurs
- Participer à l'élaboration du matériel IEC
- Participer à des forums locaux, nationaux et internationaux pour jeunes
- Assister à des activités de sensibilisation, comme par ex. la Journée mondiale contre le sida
- S'assurer un financement pour la poursuite du programme
- Plaider en faveur de lois et programmes meilleurs
- Organiser des campagnes médiatiques pour promouvoir les services de l'organisation

Source: IPPF/WHHR, 2004

Outil 8 : Exemple de formulaire de planification d'activité

Objectif	Thème	Activité	Population cible	Lieu	Date et durée	Ressources nécessaires	Educateurs responsables	Evaluation
Améliorer les savoirs, attitudes et pratiques liés à la prévention contre le VIH et la grossesse parmi les jeunes de 2 écoles de la communauté X	VIH	Distribuer des préservatifs et des brochures sur comment les utiliser	Elèves de 1 ^e année	Ecole A / Ecole B	1 ^{er} lundi / jeudi du mois de 12 à 13h	Prospectus sur les IST/VIH et préservatifs	Maria Cristina	Enquête préliminaire/finale (% de jeunes sexuellement actifs ayant affirmé avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel)
Augmenter l'utilisation des services cliniques parmi les 15-19 ans de la Communauté X	Contraception d'urgence	Présentation de la CE et activité	Etudiants de 2 ^e année	Ecole A / Ecole B	15, 22 et 29 janv. 2, 9 et 16 fév.	Activité CE Prospectus CE Article spécifique	José and Alejandra	Test pré- et post-activité
Renforcer les compétences des éducateurs pairs	Services cliniques	Orienter 10 jeunes vers des services cliniques	Groupe d'éducateurs pairs	Divers	Chaque mois	Formulaires d'orientation	Tous les éducateurs pairs	Nbre de jeunes orientés ; nbre de jeunes orientés ayant bénéficiés de services cliniques
	Marketing et promotion	Distribuer des articles publicitaires	15-19 ans	Centre commercial	20 janv., 15 fév. et 15 mars	Prospectus publicitaires	Felipe	Nbre de prospectus distribués
	Supervision	Réunion de groupe	Educateurs pairs	Centre pour jeunes	1er sam. du mois		Coordinateur Tous les éducateurs pairs	Questionnaire post-activité
	Supervision	Séance indiv. avec le coordinateur	Educateurs pairs	Youth centre	Selon emploi du temps de chaque éduc. pair	Formulaire de supervision des éduc. pairs	Coordinateur Educateurs pairs	

Source: IPPFWHR, 2004

Outil 9 : Formulaire de documentation des activités ou de prise de notes sur le terrain

Date
Nom
Activité/session
<p>Veillez décrire brièvement la session ou l'activité de formation (problématique, population, place, date et heure, objectif, ressource, éducateur responsable et évaluation)</p>
Nombre de participants : femmes/hommes
Nombre d'éducateurs pairs
Ce qui a fonctionné ?
Ce qui n'a pas fonctionné ?
Pourquoi ?
Ce qui a doit être revu afin d'être plus performant à l'avenir ?
Autres commentaires/notes

Outil 10 : Formulaire de supervision des activités

Nom de l'éducateur pair <input type="text"/>	
Zone <input type="text"/>	Date <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Horaire <input type="text"/> <input type="text"/>
Problèmes traités <input type="text"/>	
Nb de participants <input type="text"/>	
Aspects à surveiller	Commentaires
Présentation de la problématique	
Description des objectifs	
Présentation du contenu	
Méthodologie	
Compétences en communication	
Niveau de participation du groupe	
Niveau de compréhension du contenu du groupe	
Motivation et enthousiasme	
Leadership de l'éducateur pair	
Organisation générale	

Outil 11 : Types d'indicateurs selon les différentes étapes de l'activité

Etape de l'activité	Type d'indicateur	Exemples thématiques
Intervention initiale Recherche exploratoire participative Examen des données existantes	Référence/préliminaire	<ul style="list-style-type: none"> • Attitudes existantes et comportements auto-déclarés • Données sur l'utilisation actuelle des services • Prévalence IST/VIH
Formation, participation Distribution de l'information Offre de services	Processus	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes formées • Nombre de matériels/moyens distribués • Nombre de préservatifs distribués
Post-activité, court terme	Intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Changements dans la connaissance et les attitudes • Changements des normes sociales/des pairs
Post-activité, moyen terme	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption auto-déclarée de comportements positifs • Augmentation de l'utilisation des services
Long terme, durable Veillez noter que ceux-ci peuvent ne pas concerner les travaux de certaines associations membres	Résultats/impacts long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de comportements positives auto-déclarés • Prévention d'un début de comportements à risque auto-déclarés • Réduction de l'incidence des MST/VIH • Changements des normes sociales/des pairs

Source : Save the Children, 2002

Outil 12 : Indicateurs communs aux programmes d'éducation par les pairs

Ci-dessous quelques exemples d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs communément utilisés dans les programmes d'éducation par les pairs. Les données doivent être ventilées par sexe afin de déterminer si le fait que l'on ait affaire à des garçons ou à des filles affecte l'efficacité des interventions. Il faut aussi compiler les données par âge.

Les indicateurs doivent spécifier la population pour laquelle les données sont collectées. Plusieurs indicateurs peuvent être collectés à différents niveaux : chez les éducateurs pairs/les jeunes et le personnel, chez les bénéficiaires/la population cible, et chez les autres parties prenantes. Souvenez-vous que pour montrer les résultats de votre programme, vous devez recueillir des données au niveau de la population cible.

Veillez trouver ci-dessous quelques exemples à titre illustratif. Il n'est pas nécessaire de les utiliser tous. Veillez faire référence à l'outil 3 afin de veiller à inclure des indicateurs/questions sur les droits.

Indicateur	Niveaux possibles de recueil de données		
	Educateurs pairs	Bénéficiaires/ population cible	Parties prenantes
Qualitatif			
Sensibilisation à des problèmes spécifiques (par exemple, le genre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attitudes envers problèmes spécifiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contenu des débats de groupe (questionnements, recommandations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires/retours des personnes contactées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Opinions sur la qualité et la pertinence de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Opinions sur la qualité et la pertinence des activités menées par les éducateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Opinions sur les normes sociales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Niveaux possibles de recueil de données

Indicateur

	Educateurs pairs	Bénéficiaires/ population cible	Parties prenantes
Quantitatif			
Niveau de soutien des parents, enseignants et autres			<input type="checkbox"/>
Population comprenant correctement les problèmes spécifiques (par exemple, la contraception, l'infection à VIH/sida)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Degré de certains types de comportements (par exemple, utilisation des préservatifs, activité sexuelle sans risque)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de services de SSR recherchés par les jeunes		<input type="checkbox"/>	
Proportion de jeunes avec compétences adéquates dans certains domaines (par ex., négociation de l'utilisation du préservatif)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nombre de contacts avec les jeunes par le biais des éducateurs pairs		<input type="checkbox"/>	
Nombre de jeunes, dans une école, qui disent avoir parlé avec un éducateur pair de questions de SSR		<input type="checkbox"/>	
Nombre de contraceptifs distribués par des éducateurs pairs		<input type="checkbox"/>	
Nombre de personnes ayant participé à une activité		<input type="checkbox"/>	
Nombre d'orientations vers services spécialisés faites par des éducateurs pairs		<input type="checkbox"/>	
Nombre d'orientations faites par des éducateurs pairs effectivement suivies		<input type="checkbox"/>	
Nombre de jeunes touchés		<input type="checkbox"/>	
Coût du programme (par personne touché, par éducateur pair, par orientation vers service spécialisé, par utilisateur d'un moyen contraceptif)	<input type="checkbox"/>		

Source: IPPF/WHR, 2004

Outil 13 : Pourquoi le suivi et l'évaluation : les différents besoins des différentes parties prenantes

C'est en parvenant à un consensus parmi les différentes parties prenantes quant aux informations à recueillir et en tenant compte des ressources à votre disposition, que vous rendrez votre suivi & évaluation (S&E) plus gérable.

Responsables et personnels programme	Agences de financements et décideurs/responsables politiques	Communautés et jeunes
<p>Ce que le S&E mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des activités et/ou services • Pourquoi certains sites sont moins performants • Capacité en matière de S&E • Couverture du programme <p>Ce que les résultats du S&E mesurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Priorités du planning stratégique • Besoins en formation et supervision • Comment améliorer le reporting vers les agences de financement • Commentaires des client(e)s • Pourquoi le programme ne réalise pas ce pour quoi il avait été conçu <p>Quelles décisions sont-elles orientées par les résultats du S&E ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allocation des ressources • Duplication et extension des interventions • Levée de fonds • Motivation du personnel • Plaidoyer politique • Mobilisation de la communauté 	<p>Ce que le S&E mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Preuves de la réalisation des objectifs du programme • Résultats et impacts du programme • Efficience des coûts/rentabilité du programme • Données sur la santé reproductive des jeunes <p>Ce que les résultats du S&E mesurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Priorités en termes du financement stratégique du programme • Programmes répondant aux critères leur permettant de bénéficier d'une assistance des donateurs • Meilleures pratiques que les donateurs doivent exiger des programmes pour les jeunes • Impact de l'assistance des donateurs <p>Quelles décisions sont-elles orientées par les résultats du S&E ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant du financement à affecter à la santé reproductive des adolescents (SRA) • Types de programmes pour les jeunes devant être financés • Approches programmatiques devant être présentées comme modèles • Nouveaux objectifs stratégiques, activités ou résultats • Duplication et extension des programmes performants 	<p>Ce que le S&E mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportements des jeunes liés à la santé de la reproduction • Besoins des jeunes • Comment les financements des programmes sont utilisés • Le processus et l'impact de la participation de la communauté <p>Ce que les résultats du S&E mesurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avantages réels et potentiels des programmes des jeunes • Besoin de nouveaux et meilleurs services pour les jeunes • Les ressources communautaires pouvant être utilisées pour les programmes de SRA • Besoin d'un soutien local pour les problèmes et actions relatifs à la SRA <p>Quelles décisions sont-elles orientées par les résultats du S&E ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le degré de participation et de soutien à et pour le programme des membres de la communauté et des jeunes • Comment mieux coordonner les actions de la communauté visant à traiter de la SRA • Montant et type de ressources devant être affectées à la SRA

Source: FOCUS, 2000

Annexe E : Politiques de l'IPPF concernant les jeunes

(Politique 4.19) La protection des enfants et des jeunes

Créer un environnement sûr pour travailler avec les enfants et les jeunes

1. Le but de cette politique est de présenter des principes directeurs que les volontaires et les membres du personnel de l'IPPF peuvent suivre afin de prévenir les abus, promouvoir une pratique éthique et, en règle générale, créer un environnement sûr pour les enfants et les jeunes.
2. En 1998, l'IPPF adopte le Manifeste des jeunes et s'engage alors à protéger et faire respecter les droits des jeunes en matière de sexualité et de reproduction.
3. Le respect et la protection des droits des jeunes en matière de sexualité et de reproduction, dont le droit d'être libre de toutes formes d'abus ou de harcèlement et le droit de participer à des décisions qui touchent leurs vies, forment désormais un élément central du cadre stratégique de l'IPPF adopté par le Conseil de gouvernance en novembre 2003.
4. Pour faire preuve d'initiatives en vue de préserver les droits des jeunes, l'IPPF doit désormais avoir une approche unifiée qui dresse les grandes lignes des responsabilités de la Fédération en termes de promotion de pratiques éthiques, de prévention des abus et de protection des enfants et des jeunes pour lesquels elle œuvre.

L'engagement et les principes directeurs de la Fédération

5. L'IPPF croit que toutes les formes d'abus des enfants sont une violation de leurs droits et que tous les enfants ont le droit d'être protégés des abus, ainsi qu'il est prévu à la Convention des Nations Unies sur les droits des enfants (1989 UNCRC).
6. L'engagement de l'IPPF envers la protection des enfants et des jeunes de toute forme d'abus est conforme aux buts du Manifeste des jeunes de l'IPPF, la politique 4.7 de l'IPPF ('Répondre aux besoins des jeunes') et la Charte de l'IPPF sur les droits en matière de sexualité et de reproduction.
7. L'IPPF reconnaît que :
 - i les enfants et les jeunes sont très vulnérables à la violence, l'exploitation et la maltraitance.
 - ii l'abus et l'exploitation des enfants, quelle qu'en soit la forme, n'est jamais acceptable.
 - iii les enfants et les jeunes avec et pour lesquels elle travaille ont le droit d'être protégés de toutes les formes d'abus et d'exploitation.
8. Dans son travail avec et pour les enfants et les jeunes, l'IPPF s'est engagée sur les principes directeurs suivants :
 - i promotion d'une pratique et d'un comportement éthiques chez les volontaires et le personnel

- ii protection contre toutes les formes de violence physique ou morale, de négligence, de maltraitance ou d'exploitation des enfants et des jeunes dans l'organisation ;
- iii prévention de l'abus et de l'exploitation/ la violence.

Mise en œuvre de la politique

9. Conformément à cette politique, le Secrétariat et ses Associations membres sont instamment priées de sensibiliser les volontaires et les personnels et de mettre au point des directives et procédures de protection des enfants et des jeunes. Celles-ci peuvent comprendre les points suivants :
 - i La mise au point de contrôles des qualités requises des volontaires et personnels (y compris les éducateurs pairs) travaillant directement ou indirectement avec des enfants et des jeunes ;
 - ii L'établissement de procédures de compte-rendu, d'enquête et d'action suite aux cas d'abus d'enfants et de jeunes ;
 - iii La formation des volontaires et du personnel de l'IPPF à la protection des enfants et des jeunes ;
 - iv La mise au point de directives sur la façon dont les enfants et les jeunes sont représentés dans l'information et par l'image.
10. Il incombe au Directeur général, aux Directeurs et Directrices régionaux, et aux Directeurs exécutifs des Associations membres de mettre au point et en œuvre au sein de leurs structures (Bureau central, Bureaux régionaux et Associations membres) des directives et procédures appropriées afin de se conformer aux principes énoncés dans cette politique. Le personnel de l'Unité des jeunes du Bureau central sera disponible afin de donner des conseils sur des protocoles modèles et prêter son appui à ce travail.

(Politique 4.7) Répondre aux besoins des jeunes

1. L'IPPF s'est engagée à mettre en œuvre le manifeste *l'IPPF et les jeunes* et à promouvoir, protéger et défendre les droits en matière de santé sexuelle et reproductive de tous les jeunes, y compris le droit :
 - i à l'information et à l'éducation en matière de sexualité
 - ii à des services complets de santé sexuelle et reproductive, y compris une gamme complète de contraceptifs
 - iii au plaisir et à la confiance dans les relations sexuelles comme dans tous les aspects de leur sexualité
 - iv à une pleine participation en tant que membres actifs de la société.
2. Il est instamment demandé à la Fédération et à ses associations membres d'œuvrer pour que soient enfin levés tous les obstacles d'ordre législatif, administratif, institutionnel et autres susceptibles de nuire aux droits des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive.
3. L'IPPF et ses APF membres doivent reconnaître la grande diversité des situations que vivent les jeunes et lutter pour s'assurer que les besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive sont satisfaits sans considération pour l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, la race, le handicap, les origines, les croyances, le VIH ou quelque autre statut que ce soit. L'IPPF s'est engagée à s'attaquer aux facteurs qui rendent

les jeunes particulièrement vulnérables face au VIH/Sida, aux infections sexuellement transmissibles (IST) et aux grossesses non désirées ou à toute autre question de santé sexuelle et reproductive (SSR).

Le droit à l'éducation et à l'information

4. Il est instamment demandé à l'IPPF ainsi qu'à ses associations de planification familiale membres de plaider pour et de fournir une information et une éducation SSR qui mettent en valeur l'indépendance et l'estime de soi des jeunes, et de leur donner des connaissances et une confiance en eux qui leur permettent de faire des choix informés. Il devrait être tenu compte des points suivants dans les informations et l'éducation SSR proposées :
 - i L'information devrait être accessible aux enfants et aux jeunes de tous âges en tenant compte de l'évolution de leurs capacités ;
 - ii qu'ils soient ou non sexuellement actifs, et indépendamment de leur orientation sexuelle, les jeunes devraient bénéficier d'une information qui leur permette de se sentir à l'aise et d'avoir confiance en leur corps et leur sexualité ;
 - iii Il faudrait que soit proposée une éducation sexuelle complète qui aide les jeunes à acquérir des compétences pour négocier leurs relations et des pratiques sexuelles plus sûres, y compris le libre choix du moment où ils s'engageront dans une relation sexuelle ;
 - iv Des stratégies globales en matière d'information et d'éducation sont nécessaires pour toucher les jeunes tant dans le cadre de la scolarité qu'en dehors ; Une attention particulière devrait être portée aux jeunes les plus défavorisés.

Le droit aux services de santé sexuelle et reproductive

5. L'IPPF s'est engagée à offrir et promouvoir des services accueillants et proches des jeunes, indépendamment de leur âge, leur sexe, leur état civil ou leur situation financière. Les associations membres sont encouragées à fournir des services accueillants et proches des jeunes et à faire pression pour que ceux-ci existent, en prenant également en compte les points suivants :
 - i Des services de santé sexuelle et reproductive pour les jeunes qui leur soient accessibles et respectent leur intimité. La confidentialité doit être de rigueur.
 - ii Un personnel qui traite toujours les jeunes clients avec respect et soit toujours rassurant et dénué de tout jugement de valeur.
 - iii Une attention spéciale et des approches spécifiques qui répondent aux différents besoins des jeunes, garçons et filles.
 - iv L'accès à une gamme complète de contraceptifs.
 - v L'élimination de l'avortement à risque chez les jeunes femmes. La prise en charge et le counselling devraient comprendre toutes les différentes possibilités qui sont ouvertes aux jeunes clientes et tenir compte de leurs circonstances personnelles et de leurs origines culturelles.
 - vi Une prise en charge et un suivi post-avortement qui soient attentionnés et rassurants pour les jeunes femmes. Le conseil et les services en matière de contraception devraient être pleinement accessibles afin de réduire le risque d'une nouvelle grossesse non désirée.

Le droit au plaisir et à la confiance

6. L'IPPF est convaincue que les jeunes ayant des connaissances et se sentant confiants et à l'aise dans leur corps sont mieux armés pour négocier les relations sexuelles, y compris toute relation sexuelle en cours ou à venir. La Fédération reconnaît également le droit de tout jeune à prendre plaisir à l'acte sexuel et à exprimer sa sexualité comme il l'entend.
7. L'IPPF et les associations membres devraient s'efforcer de responsabiliser les jeunes, de leur donner confiance en eux et de les encourager à connaître leurs droits et à respecter ceux d'autrui. Ce type d'approche est nécessaire afin de garantir la santé sexuelle et reproductive des jeunes ainsi que leur bien-être psychologique.
8. Reconnaissant que le bien-être tant physique que psychologique passe aussi par une protection constante contre toute forme de violence sexuelle et de coercition, l'IPPF et les APF devraient s'engager à éradiquer la violence sexiste envers les jeunes, y compris la mutilation génitale féminine. Les APF sont encouragées à proposer des services pour les jeunes ayant survécu à des actes de violence et à faire campagne sur les questions de violence sexiste et sexuelle.

Le droit à la participation

9. L'IPPF encourage ses associations membres à soutenir les jeunes et à s'assurer qu'ils bénéficient de compétences et de connaissances pratiques leur permettant de participer au mieux de leurs capacités à la société. Il est instamment demandé à l'IPPF et aux APF de tenir compte des points suivants dans leur travail avec les jeunes :
 - i Lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de programmes et de services par les APF, tous les efforts devraient être consentis pour encourager les jeunes à participer et s'assurer qu'ils bénéficient d'un réel pouvoir dans la prise de décision.
 - ii Les associations membres et les Régions sont fortement encouragées à avoir 20 pour cent de jeunes au sein de leurs organes de décision, ce dans le droit fil de la structure du Conseil de gouvernance de l'IPPF.
 - iii La participation des jeunes devrait être fondée sur la base d'un partenariat égal entre jeunes et adultes.
 - iv Pour participer pleinement, les jeunes ont besoin d'être soutenus par la mise à disposition de ressources (en équipement et financières), d'informations et de formations.

Les APF ne devraient opérer aucune discrimination en raison de l'âge, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'approuver des demandes d'affiliation à l'APF, de fournir des informations et des services, de recruter du personnel, et il en sera de même pour tous les autres aspects du fonctionnement et des actions de l'APF, sous réserve de la législation locale. Les associations membres devraient faire tous les efforts possibles pour recruter activement des jeunes en tant que membres de l'association.

Annexe F : Liste des sources et ressources pour l'éducation par les pairs

Sources pour le Cadre de l'IPPF pour les programmes d'éducation par les pairs

- 1 AIDSCAP/FHI. 1996. How to create an effective peer education project.
- 2 FHI. (Pas encore publié, et en anglais seulement). Youth peer education in reproductive health and HIV/AIDS: Progress, process and programming for the future. Youth Issues Paper No. 7.
- 3 FOCUS on Young Adults. 2000. A guide to monitoring and evaluating adolescent reproductive health programs.
- 4 International HIV/AIDS Alliance. 2006. Peer education outreach, communication and negotiation: Training module.
- 5 IPPF/ARO. 2006. Framework for developing standards of peer-education programmes.
- 6 IPPF/CO. 2006. Cadre de l'IPPF sur l'éducation complète à la sexualité.
- 7 IPPF/CO. 2006. Consultative meeting to review adolescent programming – Rapport.
- 8 IPPF/CO and IPPF/ARO. 2006. Consultative meeting on building capacity on adolescent sexual and reproductive health within the African region.
- 9 IPPF/EN and Robert Zielony. 2004. Peer education handbook on sexual and reproductive health and rights: teaching vulnerable, marginalized and socially-excluded young people.
- 10 IPPF/WHR. 2004. Peer to peer: creating successful peer education programs.
- 11 IPPF/WHR. 2002. Guide for designing results-oriented projects and writing successful proposals.
- 12 Save the Children. 2002. Learning to live: monitoring and evaluating HIV/AIDS programmes for young people. Abbreviated version.
- 13 Svenson, Gary and Europeer. 1998. European guidelines for youth AIDS peer education.
- 14 UNDP. 2003. Handbook for peer educators: HIV/AIDS and reproductive health.
- 15 Y-PEER/UNFPA/YouthNet. 2005. Standards for peer education programmes.

Liste de ressources d'éducation par les pairs

1. L'IPPF et l'éducation la sexualité

Cadre de l'IPPF sur l'éducation complète à la sexualité

IPPF, 2006

« L'amélioration de l'accès à une éducation sexuelle intégrée*, proche des jeunes et sensible à la sexospécificité » est un objectif clairement fixé par le **Cadre stratégique 2005–2015** de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF). Le document a été élaboré pour soutenir cet objectif et donner suite aux recommandations résultant d'une large consultation internationale (avec le personnel de l'IPPF,

les jeunes et des organisations externes). Proposant une vue générale des différents aspects de l'Éducation sexuelle intégrée (ESI), ce document vise également à lancer la réflexion et ouvrir le débat en offrant aux Associations membres un cadre de départ à la planification de l'ESI.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.ippf.org/en/Reources/Guides-toolkits/Framework+for+Comprehensive+Sexuality+Education.htm

2. L'IPPF et la participation des jeunes

IPPF Guide: Participate: To strengthen and promote the meaningful participation of young people in programmes and policies

L'IPPF croit que la participation est un droit fondamental des jeunes. De nombreux adultes sont convaincus que les jeunes ont le droit d'accéder à l'information et aux soins de santé, mais qu'ils n'ont pas le droit de participer aux décisions qui les affectent, eux et leurs communautés. La participation autonomise les jeunes en leur donnant une voix et des responsabilités. C'est aussi une méthode qui garantit que les politiques et les interventions répondent aux besoins et aspirations réels des jeunes. Ce guide va plus loin que l'éducation par les pairs. La participation des jeunes, c'est travailler avec les jeunes, et cela couvre de nombreux champs : la gouvernance, la prise de décisions, la recherche, la programmation, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation.

Disponible auprès de l'IPPF et bientôt en ligne. Vous pouvez trouver la version précédente, 'Setting Standards for Youth Participation: Self assessment guide for governance and programmes', sur le site : <http://content.ippf.org/output/ORG/files/11970.pdf>

3. Directives pour l'éducation par les pairs

Standards for peer education programmes

Y-PEER/UNFPA/FHI/YouthNet. 2005

Standards for peer education programmes est un outil destiné aux responsables de programmes afin qu'ils suivent et améliorent leurs activités programmatiques. Elaboré pendant une réunion consultative avec des éducateurs pairs, des formateurs, des responsables de projets et des experts techniques de 22 pays, cet outil fournit un cadre de normes ainsi que des suggestions et des exemples du monde entier. On y trouve la description de 52 normes recommandées inscrites à l'intérieur de cinq catégories : planning, recrutement, formation et supervision, management, suivi & évaluation.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.fhi.org/en/Youth/YouthNet/Publications/peeredtoolkit/Standards.htm

European Guidelines for Youth AIDS Peer Education

Svenson G, et al. (eds). European Commission, 1998.

Cette publication, par le réseau européen d'éducation par les pairs (Europeer), offre des conseils sur l'établissement, la gestion et l'évaluation des projets d'éducation sur le sida par les pairs pour les jeunes. Différents chapitres traitent de la prise de décision, de la planification, du lancement et d'établissement de projets, de la formation, de la mise en œuvre et enfin de l'évaluation.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.europeer.lu.se/files/english72.pdf

How to Create an Effective Peer Education Project: Guidelines for AIDS Prevention Projects

AIDSCAP, Family Health International, 1996.

Le manuel offre des lignes directrices et des outils pratiques pour planifier et mettre en œuvre un projet d'éducation par les pairs. Il approche l'éducation par les pairs du point de vue de la Communication pour un changement de comportement (CCC).

Disponible en ligne sur le site suivant : www.fhi.org/en/HIVAIDS/pub/guide/BCC+Handbooks/peereducation.htm

Peer Approach in Adolescent Reproductive health Education: Some Lessons Learned

UNESCO, Bureau de l'Asie et du Pacifique pour l'éducation, Thaïlande 2003

Ce document s'intéresse à la recherche sur l'impact de l'éducation par les pairs dans la promotion du changement eu égard à la santé sexuelle et reproductive des jeunes. Il offre une synthèse des expériences d'éducation par les pairs et des lignes directrices pour les chargés de mise en œuvre des programmes.

Disponible en ligne sur le site suivant : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001305/130516e.pdf>

Peer Education Handbook on Sexual and Reproductive Health and Rights: Teaching Vulnerable, Marginalized and Socially-Excluded Young People

Fédération internationale pour la planification familiale, Bureau régional européen, 2004

Ce manuel offre une vue d'ensemble de l'éducation par les pairs et des questions centrales à la santé sexuelle et reproductive. En sus de lignes directrices sur la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'éducation par les pairs, ce document s'intéresse particulièrement aux besoins et problèmes dont ces programmes doivent traiter quand on travaille avec des jeunes qui peuvent être vulnérables, marginalisés et/ou socialement exclus.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.ippfen.org/site.html?page=34

Peer to Peer: Creating Successful Peer Education Programs

Fédération internationale pour la planification familiale, Région de l'Hémisphère occidentale, 2004

Ce guide décrit les étapes nécessaires à l'identification et la formation des jeunes, ainsi que de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes d'éducation par les pairs. On y trouve aussi des exemples de bonne pratique issus de projets de l'IPPF sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes, en Amérique latine et dans les Caraïbes

Disponible en ligne sur le site suivant : www.ippfwhr.org/publications/publication_detail_e.asp?PubID=62

4. Recherche sur l'éducation par les pairs

Youth Issues Paper No. 7

Family Health International (FHI), 2006

Ce rapport de 28 pages est la synthèse d'une consultation internationale de deux jours qui se déroula à Washington en janvier 2006. Le rapport cerne les questions essentielles, offre un résumé des preuves de/recherches sur

l'impact de ces programmes (chapitre 2), discute des principales questions intéressant l'éducation par les pairs, donne des exemples de programmes qui étendent leurs activités (chapitre 4) et fait des suggestions pour l'avenir. Disponible en ligne sur le site suivant : www.fhi.org/en/Youth/YouthNet/Publications/YouthIssuesPapers.htm

Peer Education and HIV/AIDS: Concepts, Uses, and Challenges

Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, Best Practice Collection, 1999

Ce document présente les résultats d'une revue de la littérature et d'une évaluation des besoins fondées sur les programmes d'éducation par les pairs dans le monde entier. Il offre aussi des recommandations de bonne pratique.

Disponible en ligne sur le site suivant : http://data.unaids.org/Publications/IRC-pub01/JC291-PeerEduc_en.pdf

Summary Booklet of Best Practices

Joint United National Programme on HIV/AIDS, 1999

Ce petit livre traite de 18 projets de santé sexuelle et VIH/sida destinés aux jeunes, la plupart d'entre eux intégrant un volet d'éducation par les pairs.

Disponible en ligne sur le site suivant : http://data.unaids.org/Publications/IRC-pub02/JC-SummBook1-1_en.pdf

5. Suivre et évaluer les programmes pour les jeunes

Assessing the Quality of Youth Peer Education Programmes and Performance Improvement: A Resource for Youth Peer Education Managers

FHI, UNFPA and Y-PEER

Voici des outils des utiles pour les managers. La ressource sur l'évaluation de la qualité est un outil s'appuyant sur des faits, fondée en fait sur l'important projet de recherche de YouthNet sur l'éducation par les pairs. Cette recherche a révélé que les checklists sont les outils les plus utiles pour identifier des programmes efficaces d'éducation par les pairs. Celles-ci donnent aux responsables de programmes des orientations sur comment collecter les informations essentielles pour déterminer le meilleur fonctionnement possible d'un programme d'éducation par les pairs.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.fhi.org/en/Youth/YouthNet/Publications/peeredtoolkit/index.htm

Learning to Live: Monitoring and Evaluating HIV/AIDS Programmes for Young People

Webb D, Elliott L. Save the Children, 2000

Ce manuel explique les concepts clefs du suivi et de l'évaluation et les applique aux projets de VIH/sida pour les jeunes. Il identifie aussi la bonne pratique et donne des exemples de méthodes et de procédures à utiliser dans le suivi et l'évaluation des projets de VIH/sida.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.savethechildren.org.uk/scuk/jsp/resources/details.jsp?id=362&group=resources§ion=publication&subsection=details

6. Manuels de formation

Y-PEER: Peer Education Training of Trainers Manual

UNFPA and FHI/YouthNet, 2005

Ce manuel présente un programme de formation complet qu'utiliseront avec profit les formateurs et les éducateurs pairs de niveau "master". Le curriculum de formation utilise des techniques participatives pour aborder la santé sexuelle et reproductive ainsi que la prévention et la gestion du VIH, d'autres IST et de l'abus de substances.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.fhi.org/en/Youth/YouthNet/Publications/peeredtoolkit/TrainingTrainers.htm

Y-PEER: Theatre Training Manual

UNFPA and FHI/YouthNet, 2006

Ce manuel présente une formation détaillée afin d'utiliser le théâtre dans l'éducation par les pairs – un outil très utile dans beaucoup de programmes. On y trouve quatre ateliers de formation, une série de jeux et d'exercices qui peuvent être utilisés dans le cadre d'une formation, ainsi que des informations sur l'élaboration et le développement d'un programme de théâtre par/pour les pairs.

Disponible en ligne sur le site suivant : www.fhi.org/en/Youth/YouthNet/Publications/peeredtoolkit/index.htm

7. Sites web utiles

Advocates for Youth
www.advocatesforyouth.org/

AVERT
www.avert.org

Europeer
www.europeer.lu.se/index.1002---1.html

Family Health International
www.fhi.org

Go Ask Alice
www.goaskalice.columbia.edu

Global Youth Coalition on HIV/AIDS
www.youthaidscoalition.org/

Harvard University School of Public Health
www.hsph.harvard.edu/peereducation

International Planned Parenthood Federation (IPPF)
www.ippf.org

Save the Children
www.savethechildren.org.uk

Sexuality Information and Education Council of the United States
www.siecus.org

Teen Wire
www.teenwire.com

UNAIDS
www.unaids.org

United Nations Population Fund
www.unfpa.org

United Nations Children's Fund
www.unicef.org

YouthHIV
www.youthhiv.org

Y-PEER
www.youthpeer.org/

Remerciements

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, ce document est le résultat d'un processus qui commença au sein du Bureau régional de la Région Afrique de l'IPPF et qui se poursuivit sur une réunion consultative de trois jours à Londres, entre les 9 et 11 octobre 2006. Participèrent à la réunion des membres du personnel du Bureau central et des Bureaux régionaux de l'IPPF, des éducateurs pairs et des représentants du FNUAP, d'YPEER, de l'African Youth Alliance and Family Health International. L'IPPF souhaite manifester sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à ce Cadre. Sans leur expertise, leur enthousiasme et leur aide, ce document n'aurait certes pas vu le jour.

Publié en novembre 2007 par la Fédération internationale pour la planification familiale
(Janvier 2010 pour la version française)

IPPF
4 Newhams Row
London SE1 3UZ
United Kingdom

Tel: +44 20 7939 8200
Fax: +44 20 7939 8300
Email: info@ippf.org
www.ippf.org

Œuvre de bienfaisance enregistrée sous le n° 229476